

**REPUBLIQUE GABONAISE**  
**Union - Travail - Justice**



---

**RAPPORT ECONOMIQUE,  
SOCIAL ET FINANCIER**

ANNEXE A LA LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE **2021**

---

**Préparé**

Sous la direction du Premier Ministre,  
Chef du Gouvernement

**Présenté par :**

**Mme Nicole Jeanine Lydie ROBOTY épouse MBOU,**  
Ministre de l'Économie et de la Relance

**M. Sosthène OSSOUNGOU NDIBANGOYE,**  
Ministre du Budget et des Comptes Publics

## TABLE DES MATIERES

PREMIERE PARTIE : CONTEXTE DE LA LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE DE L'ANNEE 2021	4
I. CONJONCTURE INTERNATIONALE.....	5
I.1 La conjoncture dans les pays avancés .....	5
I.2 La conjoncture dans les pays émergents et en développement.....	6
I.3 La conjoncture dans les pays de la CEMAC .....	7
I.4 L'évolution des cours des produits de base .....	7
I.4.1 Le pétrole.....	7
I.4.2 Les oléagineux .....	8
I.4.3 Le caoutchouc.....	8
I.4.4 Le café.....	8
I.4.5 Le cacao .....	8
I.4.6 Le sucre .....	8
I.4.7 L'or .....	9
II. CONTEXTE ECONOMIQUE NATIONAL.....	10
II.1 Les principaux secteurs d'exportation .....	10
II.1.1. Le secteur pétrolier .....	10
II.1.2. Le secteur des mines.....	10
II.1.3. Les industries du bois .....	10
II.2. Les autres secteurs .....	10
II.2.1. L'agriculture, l'élevage et la pêche.....	10
II.2.2. Les agro-industries .....	11
II.2.3. Les autres industries.....	11
II.2.4. Le bâtiment et travaux publics .....	11
II.2.5. L'eau et l'électricité .....	11
II.2.6. Le commerce.....	12
II.2.7. Les services .....	12
II.2.8 Le transport et auxiliaires .....	12
II.3. Le produit intérieur brut en 2020 .....	12
II.3.1. Le PIB par secteur d'activité (offre) .....	13
II.3.2. Le PIB par la demande (emploi).....	15
II.4. L'emploi, les salaires et les prix.....	16
II.4.1. L'emploi .....	16
II.4.2. Les salaires .....	17
II.4.3. Les prix .....	17
II.5. La balance des paiements .....	18
II.6 Examen du respect des critères de convergence communautaire.....	20
II.7. La situation de l'exécution des finances publiques.....	21
II.7.1. L'exécution à fin février 2021.....	21
II.7.2. Exécution des ressources budgétaires et de financement.....	21

II.7.3. Exécution des dépenses budgétaires .....	22
II.7.4. Exécution des charges de trésorerie .....	26
II.7.5. Soldes budgétaires et de trésorerie .....	27
DEUXIEME PARTIE : PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET POLITIQUE DU GOUVERNEMENT .....	28
I. PERSPECTIVES ECONOMIQUES.....	29
I.1. Les principales hypothèses .....	29
I.2. Les résultats de la projection : l'équilibre des biens et services .....	30
I.3 Situation du Gabon par rapport aux critères de convergence communautaire sur 2021-2023 .....	33
I.3.1 Critères de surveillance multilatérale .....	33
I.3.2 Indicateurs de surveillance multilatérale.....	34
I.4 L'emploi, les salaires et les prix.....	35
I.4.1 L'emploi .....	35
I.4.2 Les salaires .....	35
I.4.3 Les prix .....	35
I.4.4 La monnaie et le crédit.....	36
I.5. La politique monétaire.....	38
II. POLITIQUE BUDGETAIRE ET SECTORIELLE DU GOUVERNEMENT .....	39
II.1. Une politique budgétaire visant l'optimisation des recettes et la maîtrise des dépenses courantes.....	39
II.1.1. Les mesures d'optimisation des recettes .....	39
II.1.2. Les mesures de maîtrise et d'efficacité de la dépense .....	40
II.2.2 Une politique sectorielle visant à améliorer la qualité de vie .....	43
II.2.2.1 Le renforcement des services sociaux de base .....	43
II.2.2.2. La promotion du capital humain .....	45
TROISIEME PARTIE : EQUILIBRE FINANCIER .....	48
I. OPERATIONS BUDGETAIRES .....	49
I.1. Les recettes budgétaires.....	51
I.1.1 Les recettes pétrolières.....	51
I.1.2 Les recettes hors pétrole.....	52
I.2 Les dépenses budgétaires.....	54
I.2.1 Les charges financières de la dette .....	56
I.2.2 Les dépenses de personnel.....	57
I.2.3 Les dépenses de biens et services.....	57
I.2.4 Les dépenses de transferts.....	58
I.2.5 Les dépenses d'investissement.....	59
I.2.6. Les autres dépenses .....	59
I.3 Les comptes d'affectation spéciale (CAS).....	60
II. OPERATIONS DE TRESORERIE ET DE FINANCEMENT .....	61
II.1 Les charges de trésorerie et de financement .....	61
II.2 Les ressources de financement et de trésorerie.....	61

**PREMIERE PARTIE : CONTEXTE DE LA LOI DE FINANCES  
RECTIFICATIVE DE L'ANNEE 2021**

## I. CONJONCTURE INTERNATIONALE

En 2021, l'activité économique mondiale s'accélérerait, avec une reprise dans l'ensemble des blocs économiques, en raison de l'efficacité des mesures prises par les différentes autorités pour assurer un retour à la normale, notamment la vaccination, et l'évolution des conditions financières.

Toutefois, les perspectives restent incertaines à cause de la persistance de la pandémie.

Cette évolution se ferait dans un contexte de relèvement des prix des matières premières, de bonne tenue de la consommation et de regain de l'investissement. En outre, les banques centrales opteraient pour une politique monétaire accommodante. Ainsi, l'environnement international serait marqué par une augmentation du commerce des biens et services (+8,1% contre -9,6%).

En revanche, les déficits publics se creuseraient de nouveau. L'expansion économique projetée aurait peu d'effet sur le marché de l'emploi, avec des taux de chômage qui resteraient à des niveaux élevés. Dans ce contexte, la croissance de l'économie mondiale s'établirait à 6,0% contre 5,3% initialement projeté et -3,3% en 2020.

### I.1 La conjoncture dans les pays avancés

Dans les pays avancés, malgré des évolutions disparates, l'embellie se confirmerait avec une croissance du PIB à 5,1% contre -3,9% initialement prévu. Cette orientation positive découlerait de vastes soutiens budgétaires aux entreprises et aux ménages, de la poursuite des politiques accommodantes par les principales banques centrales et des efforts déployés pour accélérer le processus de vaccination dans les différents pays afin de combattre la pandémie.

**L'économie américaine** retrouverait de la vigueur. Elle serait soutenue par la mise en place d'un plan vaccinal à grande échelle, l'adoption par le congrès d'un plan d'urgence de 1.900 milliards de dollars, suivi d'un ambitieux plan d'investissement, et le maintien des principaux taux directeurs proches de zéro par la réserve fédérale. Le PIB évoluerait de 6,4% en 2021.

Grace à la mise en place d'un plan d'urgence décidé en janvier, afin d'endiguer la pandémie, les perspectives de **l'économie japonaise** resteraient encourageantes. En effet, tirée par une bonne tenue de la consommation et des exportations, la croissance serait de 3,3% selon les dernières estimations.

Après une contraction de 6,6% en 2020, la croissance économique de **la zone euro** repartirait à la hausse pour atteindre 4,4%. L'impulsion de la consommation privée et

le dynamisme du commerce mondial, soutenu par l'accélération progressive des campagnes vaccinales, en seraient les facteurs explicatifs. **En Allemagne**, le PIB (+3,6%) serait tiré à la fois par la bonne tenue du marché chinois et les performances de l'industrie.

Tablant sur une levée progressive des mesures restrictives, la croissance de **l'économie française** se situerait à 5,8% en 2021, en liaison avec un rebondissement de la consommation des ménages et de l'investissement et ce, malgré une hausse des prix de l'énergie.

Après une chute de 8,9% de sa croissance en 2020, due aux effets de la pandémie de coronavirus, **l'Italie** sortirait de la récession avec un PIB en hausse de 4,2%, grâce à la reprise des investissements et des exportations. De même, **l'Espagne** enregistrerait une croissance de 6,4%.

Hors zone, l'économie de **la Grande-Bretagne** atteindrait 5,3% en 2021 contre -9,9% un an plus tôt.

## 1.2 La conjoncture dans les pays émergents et en développement

Dans **les pays émergents et en développement**, la croissance se raffermirait pour se situer à 6,7% contre -2,2% en 2020. Cette expansion serait divergente entre les différentes zones économiques constitutives de cet ensemble. Elle bénéficierait néanmoins de la vigueur de l'économie chinoise, du regain des prix des matières premières et de l'augmentation en volume des marchandises échangées.

En 2021, l'économie dans **les pays émergents d'Europe** atteindrait 4,4%. Ce bloc économique profiterait de la hausse des cours du baril de pétrole. **En Russie**, le PIB s'améliorerait à 3,8% contre -3,1% en 2020.

**Les pays émergents d'Asie** seraient de nouveau les moteurs de la croissance mondiale. En effet, le PIB évoluerait à 8,6% en 2021 contre -1,0% en 2020. Dans cet ensemble, l'économie chinoise s'accélérait, sous l'accroissement de la production industrielle et des exportations. **La Chine et l'Inde** enregistreraient des taux de croissance respectifs de 8,4% et 12,5%.

**En Amérique latine**, l'amélioration des indicateurs économiques de la zone se traduirait par une croissance positive (4,6%). Cette performance résulterait de l'accroissement des cours des matières premières. **Au Brésil**, en dépit d'un contexte sanitaire préoccupant, la croissance serait de 3,7%. Par contre, celle du **Mexique** croîtrait de 5,0%.

**Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord**, la croissance économique se situerait à 3,7%, en raison de l'amélioration des cours des produits de base sur les principaux marchés internationaux.

A l'instar des autres blocs économiques, **l'Afrique subsaharienne** enregistrerait une expansion de 3,4% contre -1,9% un an auparavant. La production du **Nigéria** et de **l'Afrique du sud** croîtrait de 2,5% et 3,1%, respectivement.

### **I.3 La conjoncture dans les pays de la CEMAC**

En 2021, **la CEMAC** devrait renouer avec la croissance, malgré un contexte économique empreint d'incertitudes. Selon le scénario de base de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), avec (i) un prix moyen du baril de pétrole brut à 58,5 \$, (ii), le risque d'expansion de la pandémie COVID-19 avec pour corollaire le renforcement des mesures restrictives et (iii) une nouvelle perturbation des chaînes d'approvisionnement au niveau international et dans la **Sous-Région**, la croissance passerait de -2,1 % en 2020 à 1,8 % en 2021, portée principalement par un rebond du PIB non pétrolier (2,5% en 2021 contre -1,6 % un an plus tôt).

### **I.4 L'évolution des cours des produits de base**

En 2021, les cours des matières premières devraient connaître un rebond, dans le prolongement des performances enregistrées entre août 2020 et février 2021 (29% de hausse de l'indice des prix des produits de base du FMI). En effet, les perspectives économiques devraient s'améliorer (+6% de croissance anticipée) grâce aux campagnes de vaccination et au dynamisme de l'économie chinoise et américaine. Ainsi, les prix des produits énergétiques devraient fortement augmenter (+47,5%), notamment ceux du pétrole brut (+41,7%) et du gaz (+73%). Parallèlement, les cours des produits de base non énergétiques connaîtraient une hausse de 16,1%, résultant de la fermeté des cours des produits agricoles (+13,3%), en particulier ceux des produits alimentaires (+13,9%) et des métaux et minéraux (+32,1%).

#### **I.4.1 Le pétrole**

L'année 2021 serait marquée par la relance de la demande mondiale de pétrole et la poursuite du rééquilibrage entre offre et demande sur le marché grâce aux efforts de l'OPEP, en vue de soutenir les prix du brut. Cette situation serait favorisée par la reprise économique rapide **en Asie** et le développement de la couverture vaccinale contre la pandémie de Covid-19 à travers le monde. Dans ce contexte, le cours du baril Brent fluctuerait autour de 58,5 dollars contre 46,7 dollars initialement prévu.

## I.4.2 Les oléagineux

La production mondiale d'oléagineux atteindrait 594 Mt (dont 361 Mt pour le soja). De même, l'offre de l'huile de palme devrait croître de 1,5%, dans un contexte de raffermissement des prix des produits agricoles. Dans ces conditions, les cours de l'huile de palme se redresseraient de 8,6% à 723,56 USD/tonne métrique contre 610,5 dollars la tonne dans la loi de finances initiale.

## I.4.3 Le caoutchouc

En 2021, l'**Association des Pays Producteurs de Caoutchouc Naturel (APPCN)** anticipe une reprise de la consommation mondiale, en lien avec les politiques de relance et l'amélioration des activités **en Chine, aux Etats-Unis** et dans d'autres grands pays consommateurs. Ainsi, les prix du caoutchouc naturel progresseraient de 23% à 98,34 cents/livre contre 76,58 cents/livre projetés initialement.

## I.4.4 Le café

La campagne 2020/2021 serait plombée par les conditions météorologiques au Brésil, premier producteur mondial de café. Cette baisse attendue de la production, combinée à d'autres facteurs, devrait faire grimper les cours. En conséquence, les prix de l'Arabica progresseraient de 6% à 166 cents/livre. De même, ceux du Robusta gagneraient 7% à 84 cents/livre.

## I.4.5 Le cacao

Le marché mondial du cacao enregistrerait une embellie, en 2020/2021. Si les stocks de fèves devraient continuer à s'accumuler, le secteur de la transformation connaîtrait tout de même une légère croissance. **L'Organisation Internationale du Cacao** anticipe un volume de fèves traité de 4,69 Mt, en hausse de 24 000 tonnes en glissement annuel. De fait, le prix moyen du cacao se situerait à 2 358,5 USD/tonne métrique contre 2 273,2 5 USD/tonne estimée dans la loi de finances initiale.

## I.4.6 Le sucre

La production mondiale de sucre pour 2020-2021 est attendue en baisse de 0,6 million de tonnes par rapport à la campagne précédente, à 179,9 millions de tonnes, en raison du recul attendu au Brésil, malgré le redressement de la production aux Etats-Unis, dans l'Union européenne, en Thaïlande et en Russie. Face à une demande mondiale soutenue, notamment en Chine, le déficit de la campagne mondiale 2020/2021 serait de 2,8 Mt. Dans ces conditions, le prix moyen du sucre roux serait compris entre 15 et 15,50 cents/livre en 2021 contre 13,10 cents/livre initialement prévu.



### **I.4.7 L'or**

En 2021, le marché de l'or serait influencé par la baisse du dollar américain suite à l'injection massive de liquidités dans l'économie (plan de relance), des taux d'intérêt proches de zéro et la persistance de la pandémie qui continue de fragiliser des secteurs importants de l'économie mondiale (l'aérien, le tourisme, l'événementiel, la culture, etc.). Dans ces conditions, le prix de l'or évoluerait dans un intervalle compris entre 1 700 et 2 000 dollars américains l'once.

## **II. CONTEXTE ECONOMIQUE NATIONAL**

### **II.1 Les principaux secteurs d'exportation**

#### **II.1.1. Le secteur pétrolier**

La production pétrolière nationale devrait se contracter de 5,5% pour se situer à 10,2 millions de tonnes métriques (74,3 millions de barils) en 2021 contre 10,50 millions de tonnes métriques arrêtés dans la loi de finances initiale. Cette tendance s'expliquerait, entre autres, par l'arrivée à maturité de plusieurs champs, la suspension ou l'arrêt de certains projets de développement et surtout l'observation des quotas décidés par l'OPEP pour réduire l'offre mondiale sur le marché afin de relever les prix. Dans ce contexte, le prix moyen du baril de pétrole gabonais se situerait à 55,0 dollars contre 41,0 dollars prévus dans la loi de finances initiale.

#### **II.1.2. Le secteur des mines**

En 2021, la production nationale de minerais de manganèse progresserait de 18,6% pour atteindre 10,1 millions de tonnes contre 9,68 millions de tonnes initialement prévue, alors que les exportations se situeraient à 9,2 millions de tonnes (+13,4%). Ces performances s'expliqueraient par la montée en puissance des plateaux de Moanda (le nouveau site d'Okouma et le programme d'expansion de la mine de Bangombé), ainsi que des gisements de Binioni et Lebaye (Nouveau Gabon Mining).

Parallèlement, les cours du minerai de manganèse devraient s'améliorer de 9% en 2021, soutenus par le retour à la hausse de la demande en acier au carbone, notamment en Chine.

#### **II.1.3. Les industries du bois**

Les industries de transformation du bois enregistreraient une consolidation de leurs performances en 2021. Ainsi, la production des bois débités progresserait de 4,0%, soit 1,114 million de mètres cubes contre 1,073 million de mètres cubes projeté initialement. Le renforcement du tissu industriel, le dynamisme des unités installées dans la zone de Nkok et l'amélioration de l'approvisionnement des usines en grumes expliqueraient cette performance.

### **II.2. Les autres secteurs**

#### **II.2.1. L'agriculture, l'élevage et la pêche**

Le secteur de l'agriculture maintiendrait ses performances en 2021, en raison de l'amélioration des rendements des plantations d'Olam Palm (huile de palme) et la montée en puissance des plantations d'Olam Rubber (caoutchouc naturel). Ainsi, la production de l'huile de palme brute est attendue à 88 000 tonnes en 2021 contre 70 340 tonnes en 2020

(+26,2% de hausse), comparée à une projection initiale plus ambitieuse à 91 100 tonnes. La production globale de caoutchouc évoluerait de 26,0% pour s'établir à 19 400 tonnes.

En 2021, l'activité de l'élevage se rétracterait, sous l'effet des difficultés d'approvisionnement en aliment pour bétail par les aviculteurs indépendants et de la stabilité du cheptel bovin (environ 6 200 têtes de bétail).

Par ailleurs, la filière pêche devrait tirer profit de l'installation des chambres froides nouvellement mises en service au quai de débarquement d'Owendo.

## **II.2.2. Les agro-industries**

La branche de l'agro-industrie connaîtrait une reprise de l'activité en 2021, portée par les huiles et corps gras (+11,5% à 34 000 tonnes), ainsi que l'eau minérale. Cependant, la persistance de la crise sanitaire, devrait pénaliser à nouveau la production des boissons gazeuses et alcoolisées.

## **II.2.3. Les autres industries**

En 2021, la branche des autres industries de transformation se caractériserait par un affermissement des performances (+3,0%), grâce à la chimie (peintures et fabrication des médicaments), aux matériaux de construction et à la transformation de l'aluminium. Cette embellie résulterait de la fermeté des commandes des principaux clients (génie civil, logements, bois, etc.).

## **II.2.4. Le bâtiment et travaux publics**

En 2021, l'activité des BTP serait influencée par l'accélération de nombreux chantiers notamment l'aménagement des bassins versants à Libreville et Port-Gentil, la réhabilitation de voiries urbaines à Libreville, la finalisation des tronçons routiers et l'accélération des travaux des infrastructures ferroviaire et aéroportuaire. Le démarrage des nouveaux projets, notamment « la Transgabonaise », devrait permettre d'accroître de façon substantielle la production du secteur. En conséquence, la production vendue progresserait de 9,0%.

## **II.2.5. L'eau et l'électricité**

La production de la branche Energie et Eau se consoliderait de 1,7% en 2021. Cette évolution découlerait de l'augmentation de la production en électricité, suite à la poursuite du renforcement de l'outil de production. De même, la production en eau potable croîtrait pour se situer à 134,2 millions de mètres cubes, soutenue par la mise en service de la nouvelle usine de production d'eau à CIMGABON 2, d'une capacité de plus 36 000 m<sup>3</sup>/jour.

## II.2.6. Le commerce

En 2021, le chiffre d'affaires du commerce général refluerait de 0,7% à **959,4 milliards FCFA**. Ce retrait d'activité s'expliquerait par la persistance de la crise sanitaire du Covid-19 qui induit le ralentissement des activités commerciales (raccourcissement du temps de travail) et une baisse du pouvoir d'achat induite par la perte de revenus pour de nombreux ménages.

## II.2.7. Les services

La branche des autres services serait marquée par une remontée timide de son activité en 2021, en lien avec la reprise dans plusieurs secteurs et la finalisation de certains travaux de construction de logements. Ainsi, le chiffre d'affaires des services évoluerait de +1%. Cependant, l'activité de la branche de l'hôtellerie et restauration serait morose, en raison de la fermeture de la plupart des structures hôtelières, suite au maintien des mesures barrières liées à la deuxième vague de contamination.

## II.2.8 Le transport et auxiliaires

Le secteur des transports et auxiliaires de transport connaîtrait une consolidation de son activité en 2021, du fait de la bonne tenue des secteurs minier et forestier. Ainsi, le volume global de marchandises acheminées par rails et manipulées dans les différents ports, rades et Beach (Owendo et Port-Gentil) progresserait de 16,2%. Néanmoins l'activité du segment du transport aérien, terrestre, maritime et ferroviaire resterait morose.

## II.3. Le produit intérieur brut en 2020

En 2020, l'activité économique mondiale a été fortement détériorée du fait d'une crise sanitaire et économique sans précédent, en raison de la pandémie de la Covid-19 et de l'instauration des mesures de confinement prise pour faire face à ce fléau. En effet, l'instauration des mesures restrictives de lutte contre cette pandémie par la majorité des Etats en début d'année a fortement ébranlé les secteurs d'activités et perturbé l'offre et la demande de biens et services. Les chaînes d'approvisionnement mondiales ont également été fortement éprouvées. Sur le plan national, ce contexte a eu pour effet :

- une chute de la demande des principaux produits d'exportation, notamment le pétrole ;
- un fléchissement des cours de ces produits sur le marché international ;
- un recul de l'offre de certaines branches suite aux mesures de restriction (ralentissement voire arrêt de certains secteurs d'activité).

Ainsi, le Produit Intérieur Brut réel a régressé de 1,8% en 2020 contre une croissance positive de 3,9% en 2019. Cette contraction s'explique par la baisse conjuguée des activités des secteurs pétrole (-1,2%) et hors-pétrole (-1,9%).

**Tableau n°1** : évolution du taux de croissance du PIB réel en %

PIB/année	2017	2018	2019	2020
<b>PIB total</b>	<b>0,5</b>	<b>0,8</b>	<b>3,9</b>	<b>-1,8</b>
Pétrole	-8,5	-8,2	13,0	-1,2
Hors pétrole	1,7	2,8	2,9	-1,9

Source : DGEPP.

### II.3.1. Le PIB par secteur d'activité (offre)

Du point de vue de l'offre, l'activité a été en baisse sur les secteurs secondaire (-6,5%) et tertiaire (-4,5%) en dépit de la bonne tenue du secteur primaire (+4,4%).

La consolidation des activités du **secteur primaire** (+4,4% contre +12,1% en 2019) est consécutive à la poursuite de l'expansion des activités agricoles, grâce notamment à la performance de l'agriculture de rente (+32,7% contre +40,3% en 2019). En effet, la production d'huile de palme augmenterait de 27,4% pour se situer à 70 340 tonnes ainsi que la production de caoutchouc de 63,7% à 12 404 tonnes en 2020. L'affaiblissement de l'activité de l'exploitation forestière (+1,1%) découle de la faiblesse de la demande locale des industriels du bois.

L'embellie du secteur minier (+27,6% en 2020 contre +24,4% en 2019) résulte des améliorations opérationnelles enregistrées sur les gisements de deux opérateurs (Comilog et Nouvelle Gabon Mining).

L'expansion de la mine de Bangombé et l'ouverture du nouveau plateau d'Okouma, a permis d'augmenter la production de la Comilog. De même, la mise en exploitation du gisement de Lebaye et la montée en puissance de Biniomi, par la Nouvelle Gabon Mining, ont conduit à ces bonnes performances. Au total, la production de l'exploitation du minerai de manganèse s'est élevée à 8,52 millions de tonnes en 2020.

Toutefois, la hausse de l'activité primaire a été atténuée par la contre-performance de la production pétrolière (-1,2%), en lien avec le déclin des champs matures et surtout la mesure de limitation de la production sur décision de l'OPEP.

Les activités du secteur secondaire ont subi les contrecoups de la progression de la pandémie de la Covid-19. Le recul de l'activité provient de l'industrie du bois, les autres

industries et les BTP. De même, l'industrie de transformation de manganèse a contribué à cette contreperformance.

Le repli de l'activité dans l'industrie du bois (-2,1%), résulte de la faiblesse de la demande extérieure, principalement en provenance de la Chine et de la zone euro. Celle-ci a contraint la production, malgré la forte capacité des usines locales.

L'activité des services pétroliers s'est contractée (-5,0%), en raison de la baisse du budget d'investissement des sociétés pétrolières, consécutive à la chute des prix de pétrole.

La branche des autres industries de transformation (-7,6%) s'est caractérisée par un ralentissement de la production industrielle et commerciale notamment des matériaux de construction et de la chimie (gaz et peinture), en raison de la baisse de la demande locale.

La régression de l'activité des Bâtiments et Travaux Publics (-15%) est tributaire du confinement partiel de la population et du repli du budget d'investissement conduisant à un recul de la commande publique. En effet, celle-ci enregistre un retard dans le lancement des travaux d'envergure, notamment la Transgabonaise et les autres grands chantiers d'amélioration du réseau routier.

Concernant les agro-industries, leur décroissance de 4,4% découle essentiellement de la baisse de la demande locale notamment pour les boissons gazeuses et alcoolisées (-3,5%) suite aux mesures restrictives instaurant la fermeture des débits de boissons, des hôtels et restaurants, des boîtes de nuit, etc.

Par ailleurs, l'activité de l'industrie minière du Complexe Métallurgique de Moanda (CMM) a enregistré des résultats négatifs (-23,0%), consécutivement aux dysfonctionnements techniques et à l'arrêt définitif de la production de manganèse métal. En conséquence, la production de manganèse transformé s'est située à 36 777 tonnes en 2020.

Concernant le secteur tertiaire, la quasi-totalité de ces activités a subi pleinement les effets de la pandémie suite aux mesures de riposte. Il s'agit essentiellement des activités de commerce, des services, de l'hôtellerie et de la restauration.

La branche des transports (+6,5% en 2020 contre +16,4% en 2019) est l'une des branches les plus affectées par la pandémie de la Covid-19. Les restrictions de voyage décidées par les autorités face à la propagation du coronavirus, suivies des décisions progressives de fermetures des frontières, ont entraîné un ralentissement de l'activité des transports. Les composantes les plus affectées sont le transport aérien et routier. Le transport routier a subi un recul d'activité en raison des mesures de limitation des déplacements avec les suspensions temporaires du transport inter urbain ainsi que la limitation du nombre de passagers visant le respect de la distanciation physique.

Le ralentissement des activités de communications (+1,0% en 2020 contre +4,5% en 2019) est lié à la forte contraction du nombre d'abonnés de la téléphonie mobile durant les premiers mois et des campagnes promotionnelles. En revanche, les ventes de la composante internet se sont renforcées du fait des mesures de précaution sanitaire engendrant un recours au télétravail dans les administrations et les entreprises.

Parallèlement, les activités de commerce et des autres services ont baissé respectivement de 7,1% et de 14,8%, en raison de l'impact de la Covid-19 sur les autres secteurs de l'économie. Les segments les plus affectés ont été le petit commerce, l'hôtellerie et la restauration.

### II.3.2. Le PIB par la demande (emploi)

En 2020, suivant **l'optique de la demande**, la récession de l'activité résulte du repli de la **demande intérieure** (-8,7%) en dépit de la hausse de la **demande extérieure** (+10,1%). La baisse de la demande intérieure est consécutive, aussi bien au repli de la consommation totale (-0,1% en 2020 contre +2,2% en 2019), que de l'investissement (-16,7% en 2020 contre +2,4% en 2019). En effet, la consommation totale a baissé sous l'effet du recul de la consommation privée (-2,0%) dans un contexte de hausse de la consommation publique (+5,5%).

L'évolution de la consommation privée résulte de la contraction des revenus des ménages en lien avec la morosité de l'activité économique et du marché du travail. Cependant, les efforts déployés par les pouvoirs publics en vue de limiter l'impact de la crise sanitaire et économique sur les ménages, notamment les mesures de soutien à la consommation à travers la distribution de bons alimentaires, le paiement d'une prime au secteur santé et la régularisation des situations administratives de certains agents de l'Etat ont permis d'atténuer la diminution de la consommation privée.

Le retrait de l'investissement global, mesuré par la Formation Brute de Capital Fixe, est consécutif au repli de l'investissement privé (-16,2%) et de l'abaissement de l'investissement public (-21,7%). En effet, la baisse de l'investissement privé découle de la contraction des activités dans les secteurs pétrolier et hors-pétrole, impactés par la pandémie. De même, le repli de l'investissement public s'explique en partie par la baisse des recettes budgétaires, liée au contexte économique et sanitaire difficile.

S'agissant de la demande extérieure, les exportations de biens et services ont néanmoins ralenti, en passant de 14,0% en 2019 à +10,1% en 2020. En effet, le recul des exportations pétrolières (-1,2%), a subi l'effet de la baisse de la production nationale, liée principalement au respect des quotas arrêtés par les pays de l'OPEP en vue de favoriser la hausse des cours de pétrole. Le léger ralentissement des exportations hors pétrole (20,1% en 2020 contre 21,2% en 2019) s'explique par la contraction de la demande des produits sylvicoles par nos principaux partenaires (Chine, économies de la zone Europe et d'Amérique, ...).

## II.4. L'emploi, les salaires et les prix

### II.4.1. L'emploi

En 2020, la volonté du Gouvernement de maîtriser les effectifs de la Fonction publique s'est confirmée, se traduisant par une nouvelle baisse du nombre de salariés dans le secteur public. A fin décembre 2020, le secteur public a enregistré une diminution de 1,6% de ses effectifs pour se situer à 97 781 emplois comparativement à l'année 2019. Cela résulte de la diminution des agents de la main d'œuvre non permanente (-6,9%) et des agents permanents (-0,7%). La stratégie du Gouvernement a consisté principalement à geler les recrutements et à procéder à la mise à la retraite systématique des agents atteints par la limite d'âge.

**Tableau n°2** : évolution de l'emploi dans le secteur public (*hors collectivité locale*)

	2019	2020	Var 20/19
<b>Secteur Public</b>	<b>99 405</b>	<b>97 781</b>	<b>-1,6%</b>
Fonction publique	84 783	84 168	-0,7%
MONP	14 622	13 613	-6,9%

Source : DGBFIP (\*sans collectivité locales).

- **L'emploi dans le secteur public**

En 2020, les effectifs de la fonction publique se sont établis à 84 168 agents contre 84 783 à la même période un an plus tôt. La quasi-totalité des administrations ont enregistré une diminution de leurs effectifs à savoir l'Administration des Transports (-4,2%), Administration Economique (-4,1%), Administration de Développement (-2,3%), Administration Sociale (-1,8%); Pouvoirs publics (-1,0%) et Autres Administrations (-18,0%).

En revanche, certains secteurs ont connu une légère augmentation de leurs effectifs d'environ 2,4%. Il s'agit essentiellement des régularisations des situations administratives des agents en cours d'intégration de l'Education, la Santé et la Police, conformément aux prévisions de la loi de finances initiale 2021.

**Tableau n°3** : évolution de l'emploi par pôles de départements

Pôles de Départements	Fin décembre		Var. 20/19
	2 019	2020	
POUVOIR PUBLIC	22 431	22 202	-1,0%
ADM. GENERALE	15 186	15 546	2,4%
ADM. ECONOMIQUE	7 047	6 757	-4,1%
ADM. DEVELOPPEMENT	3 506	3 425	-2,3%
ADM. DES TRANSPORTS	1 036	993	-4,2%
ADM. DE L'EDUCATION	24 678	24 551	-0,5%
ADM. SOCIALE	10 849	10 653	-1,8%
AUTRES	50	41	-18,0%
<b>TOTAL</b>	<b>84 783</b>	<b>84 168</b>	<b>-0,7%</b>

Source : DGBFIP.



## II.4.2. Les salaires

En 2020, la masse salariale de la fonction publique a baissé de 0,8 % dans un contexte de maîtrise des effectifs. Cette réduction de la masse salariale d'un montant de 5,7 milliards FCFA est imputable au repli considérable de celle de la Main d'Œuvre Non Permanente (-22,2%), malgré les hausses de la masse salariale du poste Autres (+17,0%) et de la Solde Permanente (+0,2%).

**Tableau n°4** : évolution de la masse salariale du secteur public

(en milliard FCFA)	2019	2020	Var 20/19
Solde Permanente	626,5	627,9	0,2%
MONP	45,3	35,3	-22,2%
Autres	17,1	20,0	17,0%
<b>Total</b>	<b>688,9</b>	<b>683,2</b>	<b>-0,8%</b>

Sources : DGBFIP, DGCPT, DGEPF.

- **La masse salariale par département**

Les salaires de la Fonction Publique en 2020 ont progressé légèrement de 0,2% comparativement à l'année précédente. Cette hausse provient essentiellement de l'Administration Générale (+5,4%) et l'Administration de l'Éducation (+0,5%) suite aux régularisations des situations administratives (l'entrée en solde des agents en présalaire et le relèvement des effectifs dans les administrations prioritaires).

**Tableau n°5** : évolution de la solde permanente par groupe de départements

(en milliards FCFA)	2019	2020	Var 20/19
POUVOIR PUBLIC	165,6	164	-1,0%
ADM. GENERALE	106,2	111,9	5,4%
ADM. ECONOMIQUE	49	47,9	-2,2%
ADM. DEVELOPPEMENT	24,9	24,4	-2,0%
ADM. DES TRANSPORT	6,7	6,4	-4,5%
ADM. DE L'EDUCATION	196	197	0,5%
ADM. SOCIALE	77,3	75,7	-2,1%
AUTRES	0,8	0,6	-25,0%
<b>TOTAL</b>	<b>626,5</b>	<b>627,9</b>	<b>0,2%</b>

Sources : DGBFIP, DGEPF.

## II.4.3. Les prix

L'année 2020 a été marquée par une atténuation des tensions inflationnistes. En effet, le taux d'inflation moyen annuel s'est établi à +1,3% contre +2,0% en 2019, soit une baisse de 0,7 point de croissance par rapport à 2019.

Cette évolution résulte de la volonté du Gouvernement à maintenir une stabilité des prix dans un contexte de spéculation des prix des produits alimentaires engendrée par les mesures restrictives (contrôles intempestifs, maintien de la chaîne d'approvisionnement ...).

Ainsi, on constate un ralentissement des prix par rapport à 2019 sur la majorité des postes : « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+1,7% contre +1,9%), « Boissons alcoolisées et tabacs » (-0,1% contre +1,4%), « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (-0,8% contre +2,6%), « Articles d'habillement et chaussures » (-1,4% contre +2,8%), « Enseignement » (+2,7% contre +17,6%), « Communication » (+2,1% contre +3,5%), « Loisir et culture » (+0,4% contre +0,8%), « Biens et services » (0% contre +0,2%).

Toutefois, on enregistre une hausse des prix dans le poste « Transport » (+7,0% contre +2,2%) en lien avec les restrictions imposées par le Gouvernement à savoir, la limitation du nombre de places dans le transport en commun mais aussi, le paiement des tests PCR Covid-19 pour tous les voyageurs.

Par ailleurs, l'indice FAO a enregistré une hausse de 3,6% par rapport à 2019, résultant de l'indice des prix mondiaux des céréales (+7,2%), de l'indice des prix des huiles végétales (+20,0%) et de l'indice des prix du sucre (+1,7%).

Ainsi, en glissement annuel, l'inflation en 2020 s'est établie à 1,6% contre 1,0% en 2019, soit 0,6 point de croissance. Comme l'année précédente, le taux d'inflation est donc resté en dessous de la norme communautaire CEMAC de 3%.

## II.5. La balance des paiements

En 2020, la Balance des Paiements du Gabon s'est soldée par un déficit de l'ordre de 1,6 milliard FCFA suite à l'alourdissement du déficit courant et à la diminution de l'excédent des capitaux.

- **La balance des transactions courantes**

En 2020, le déficit courant s'est alourdi, passant de -244 milliards FCFA en 2019 à -527,5 milliards FCFA. Cette évolution est attribuable à la détérioration du solde commercial (-43%) malgré l'allègement des déficits des services (+26,3%), des revenus (+20,5%) et des transferts (+40,3%).

- **La balance commerciale**

La diminution de la balance commerciale de 43%, soit 1 050,3 milliards FCFA en 2020, structurellement excédentaire, est liée au repli des exportations de 26% (2 733,7 milliards FCFA). Cette contre-performance s'explique par la régression des ventes du secteur pétrole (-43,1%) en particulier. En effet, la crise sanitaire liée à la Covid-19 avait fortement bouleversé le marché pétrolier induisant une surabondance de l'offre qui a pesé sur les prix du baril (-35,6% soit 40,2 dollars le baril).

En outre, les importations ont diminué de 9% soit 1 683,4 milliards FCFA. Ce repli résulte du reflux des commandes du secteur pétrolier en particulier, dans un contexte de baisse de l'activité économique engendrée par l'apparition de la pandémie de la Covid-19.

**Tableau n°6** : évolution de la balance commerciale (*en milliards FCFA*)

	2018*	2019*	2020*	Var 19/18	Var 20/19
<b>1- TRANSACTIONS COURANTES</b>	<b>-439,5</b>	<b>-244,0</b>	<b>-527,5</b>	<b>44,50%</b>	<b>-116,20%</b>
<b>Balance commerciale</b>	<b>1 726,6</b>	<b>1 844,1</b>	<b>1 050,3</b>	<b>6,8%</b>	<b>-43,0%</b>
<b>Exportations (fob)</b>	<b>3 438,3</b>	<b>3 694,1</b>	<b>2 733,70</b>	<b>7,4%</b>	<b>-26,0%</b>
<i>Pétrole</i>	<i>2 449,5</i>	<i>2 648,0</i>	<i>1 670,00</i>	<i>8,1%</i>	<i>-36,9%</i>
<i>Manganèse</i>	<i>636,1</i>	<i>627,7</i>	<i>633,6</i>	<i>-1,3%</i>	<i>0,9%</i>
<i>Or</i>	<i>1,9</i>	<i>2,8</i>	<i>7,0</i>	<i>49,7%</i>	<i>149,4%</i>
<i>Bois</i>	<i>314,7</i>	<i>379,9</i>	<i>376,6</i>	<i>20,7%</i>	<i>-0,9%</i>
<i>Autres</i>	<i>36,2</i>	<i>35,7</i>	<i>46,4</i>	<i>-1,3%</i>	<i>29,9%</i>
<b>Importations (fob)</b>	<b>1 711,7</b>	<b>1 850,0</b>	<b>1 683,4</b>	<b>8,1%</b>	<b>-9,0%</b>
<i>dont secteur pétrolier</i>	<i>582,5</i>	<i>718,9</i>	<i>536,4</i>	<i>23,4%</i>	<i>-25,4%</i>
<i>Autres</i>	<i>1 129,2</i>	<i>1 131,1</i>	<i>1 146,9</i>	<i>0,2%</i>	<i>1,4%</i>

Source : BEAC, \*Estimations.

- **La balance des services**

Le déficit de ce compte s'est amélioré de 26,3% soit -890,7 milliards FCFA en 2020 suite à l'allègement du déficit de la quasi-totalité des postes. En effet, ce compte avait bénéficié du contexte de la crise sanitaire.

- **La balance des capitaux**

En 2020, la balance des capitaux est demeurée excédentaire passant de 218,8 milliards FCFA en 2019 à 463,4 milliards FCFA en 2020. Cette situation est liée à l'accroissement des entrées de capitaux au titre des autres investissements à court terme. En outre, les Investissements Directs Etrangers ont baissé de 13,7% suite à la prudence des investisseurs quant à l'incertitude sur l'évolution de la crise sanitaire.

- **La balance globale**

Les efforts consentis en 2018-2019 ont permis à l'économie gabonaise de rebondir après une croissance presque nulle en 2017 et 2018 (+0,8%), et d'atteindre un taux de croissance de +3,9% en 2019. Cependant, ces progrès ont été remis en cause suite à la pandémie de Covid-19, exposant l'économie du pays à une récession en 2020 (-1,8%).

Dans ces conditions, les paiements globaux du Gabon se sont soldés par un déficit de 1,6 milliard FCFA en 2020 contre un excédent de 31,0 milliards FCFA en 2019. En effet, l'excédent de la balance des capitaux n'a pas permis de compenser le déficit du compte courant.

**Tableau n°7** : évolution de la balance globale de 2018 à 2020 (en milliards FCFA)

En milliards FCFA	2018*	2019*	2020*	Var 19/18	Var 20/19
<b>1- TRANSACTIONS COURANTES</b>	<b>-439,5</b>	<b>-244,0</b>	<b>-527,5</b>	<b>44,5%</b>	<b>-116,2%</b>
<b>a- Balance commerciale</b>	<b>1726,6</b>	<b>1844,1</b>	<b>1050,3</b>	<b>6,8%</b>	<b>-43,0%</b>
<b>Exportations (fob)</b>	<b>3438,3</b>	<b>3694,1</b>	<b>2733,7</b>	<b>7,4%</b>	<b>-26,0%</b>
<i>Pétrole</i>	2449,5	2648,0	1670,0	8,1%	-36,9%
<i>Manganèse</i>	636,1	627,7	633,6	-1,3%	0,9%
<i>Or</i>	1,9	2,8	7,0	49,7%	149,4%
<i>Bois</i>	314,7	379,9	376,6	20,7%	-0,9%
<i>Autres</i>	36,2	35,7	46,4	-1,3%	29,9%
<b>Importations (fob)</b>	<b>1711,7</b>	<b>1850,0</b>	<b>1683,4</b>	<b>8,1%</b>	<b>-9,0%</b>
<i>dont secteur pétrolier</i>	582,5	718,9	536,4	23,4%	-25,4%
<i>Autres</i>	1129,2	1131,1	1146,9	0,2%	1,4%
<b>b- Balance des services</b>	<b>-1248,4</b>	<b>-1209,3</b>	<b>-890,7</b>	<b>3,1%</b>	<b>26,3%</b>
<b>c- Balance des revenus</b>	<b>-860,5</b>	<b>-820,2</b>	<b>-652,1</b>	<b>4,7%</b>	<b>20,5%</b>
<i>dont rémunération des salariés (revenu du travail)</i>	-12,9	-14,5	-14,6	-12,4%	-1,0%
<i>revenus sur investissements Directs</i>	-847,6	-805,7	-637,5	4,9%	20,9%
<b>d- Balance des transferts</b>	<b>-57,1</b>	<b>-58,6</b>	<b>-35,0</b>	<b>-2,6%</b>	<b>40,3%</b>
<i>Transferts Publics</i>	4,0	4,6	30,3	14,9%	556,3%
<i>Transferts Privés nets</i>	-61,1	-63,2	-65,3	-3,4%	-3,3%
<b>2- BALANCE DES CAPITAUX</b>	<b>357,4</b>	<b>218,8</b>	<b>463,4</b>	<b>-38,8%</b>	<b>111,8%</b>
<b>a- Investissements directs</b>	<b>846,6</b>	<b>1045,8</b>	<b>902,3</b>	<b>23,5%</b>	<b>-13,7%</b>
<i>Dont secteur pétrolier</i>	415,6	591,2	465,2	42,2%	-21,3%
<b>b- Investissements de portefeuille</b>	<b>165,9</b>	<b>176,4</b>	<b>151,7</b>	<b>6,3%</b>	<b>-14,0%</b>
<b>c- Autres investissements</b>	<b>-655,2</b>	<b>-1003,4</b>	<b>-590,6</b>	<b>-53,2%</b>	<b>41,1%</b>
<i>Opérations à plus d'un an (MLT) dont :</i>	<b>-326,6</b>	<b>-537,0</b>	<b>-975,4</b>	<b>-64,4%</b>	<b>-81,6%</b>
<i>Opérations à moins d'un an (CT) dont :</i>	<b>-328,6</b>	<b>-466,4</b>	<b>384,8</b>	<b>-41,9%</b>	<b>182,5%</b>
<b>BALANCE GLOBALE</b>	<b>74,1</b>	<b>31,0</b>	<b>-1,6</b>	<b>-58,1%</b>	<b>-105,2%</b>

Sources : BEAC, \*Estimations, \*\*Projections.

## II.6 Examen du respect des critères de convergence communautaire

A fin décembre 2020, un (1) critère de la surveillance multilatérale sur quatre (4) devrait être respecté. Rappelons que la liste des critères de surveillance multilatérale dans la CEMAC, définie par la directive n°2/16-UEAC-093-CM-30 du 3 février 2016, comprend : le solde budgétaire de référence, le taux d'inflation, le taux d'endettement public et l'absence d'arriérés. Sur la base des nouvelles hypothèses du cadrage macroéconomique et budgétaire, l'état de la convergence se présente comme suit :

**Tableau n°8** : critères de convergence en 2020

	Norme	2019	2020	Observations 2020
Solde budgétaire de référence (% PIB) *	> ou = -1,5%	-1,4%	-4,3%	Non Respecté
Taux d'inflation	<ou = à 3 %	2,0%	1,3%	Respecté
Le taux d'endettement public	<ou = à 70 %	54,4%	65,9%	Non Respecté
Non accumulation d'arriérés :	Arriérés < 120 jours		17,2	Non Respecté
Intérieurs	Arriérés < 120 jours		8,9	
Extérieurs	Arriérés < 120 jours		8,3	

Source : DGEFF.

En 2020, le critère sur **le solde budgétaire de référence** n'a pas été respecté (-4,3% du PIB) pour une norme communautaire à -1,5%. Il s'est dégradé davantage en raison de la diminution importante des recettes (-17,0%) malgré une maîtrise des dépenses publiques (-1,1%). Le recul des recettes est davantage prononcé sur les recettes pétrolières (-20,2%) que dans le secteur hors-pétrole (-15,2%). Le repli des dépenses (-1,1%) s'explique par la contraction des dépenses de personnel (-0,8%), des transferts (-0,6%), des dépenses d'investissement (-14,1%) et des autres dépenses (-31,4%) en dépit d'un regain des dépenses de biens et services (+29,7%) et des charges d'intérêt de la dette (+32,0%).

Le critère sur **le taux d'inflation** a été respecté. Le taux d'inflation se situerait à 1,4% en 2020, une déflation de 0,6 point par rapport à 2019. Il est en-deçà de la norme communautaire (3%). Cette diminution provient de la faiblesse de la demande globale et de la diminution des prix du carburant.

Le critère sur **le taux d'endettement** n'a pas été respecté et est au-dessus de la norme communautaire. A fin décembre 2020, le taux d'endettement s'établirait à 71,1% du PIB. Cet accroissement (16,7 points) par rapport au taux de 2019, traduit la hausse simultanée de l'encours extérieur (+4,6%) et intérieur (+50,4%). Cette hausse s'expliquerait aussi bien par le recours à l'endettement, pour faire face à l'impact de la crise sanitaire (nouvelles dépenses liées au Covid-19) et aux contraintes budgétaires (baisse des recettes) liées à la réduction de l'activité économique par rapport aux prévisions de la loi de finances initiale.

A fin décembre 2020, le critère sur **la non-accumulation d'arriérés** n'a pas été respecté.

## II.7. La situation de l'exécution des finances publiques

### II.7.1. L'exécution à fin février 2021

L'exécution du budget de l'Etat à fin février 2021 indique un solde d'exécution excédentaire de **72,41 milliards FCFA**.

En effet, les ressources mobilisées s'établissent à **230,02 milliards FCFA** contre un niveau total de charges de **157,61 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de **68,52%**.

### II.7.2. Exécution des ressources budgétaires et de financement

**Tableau n°9** : exécution des recettes budgétaires à fin février 2021 (*en milliards FCFA*)

Recettes budgétaires			
Libellés	(a)	(b)	Taux
	LF 2021	Exécution	d'exécution
a. Titre 1 : Recettes fiscales	1 406,71	164,21	11,67%
b. Titre 2 : Dons, legs et fonds de concours	38,95	0,00	0,00%
c. Titre 3 : Cotisations sociales	13,42	1,79	13,33%
d. Titre 4 : Autres recettes	422,16	64,02	15,16%
<b>TOTAL DES RECETTES (a+b+c+d)</b>	<b>1 881,24</b>	<b>230,02</b>	<b>40,17%</b>

Sources : DGBFIP, DGCP, DGI, DGDDI, DGH.

Les recettes budgétaires recouvrées à fin février 2021 s'élèvent à **230,02 milliards FCFA** sur une prévision annuelle de **1 881,24 milliards FCFA**, soit un taux de réalisation de **40,17%**.

Cette exécution se décline, par type de recette, ainsi qu'il suit :

- recettes fiscales : **164,21 milliards FCFA** représentant 11,67% des recettes fiscales globales ;
- cotisations sociales : **1,79 milliards FCFA** correspondant à un taux de 13,33% ;
- autres recettes : **64,02 milliards FCFA**, soit 20,71% des prévisions du budget général.

**Tableau n°10** : exécution des ressources de trésorerie et de financement à fin février 2021 (*en milliards FCFA*)

<b>Ressources de trésorerie et de financement</b>			
	<b>LF 2021</b>	<b>Exécution</b>	<b>Taux d'exécution</b>
<b>Tirages</b>	<b>213,60</b>	<b>10,67</b>	<b>4,99%</b>
Tirages sur conventions en cours	213,60	10,67	4,99%
<b>Emissions de titres publics</b>	<b>320,00</b>	<b>67,52</b>	<b>21,10%</b>
Emissions de titres publics sur le Marché intérieur	320,00	67,52	21,10%
<b>Financement bancaire</b>	<b>189,65</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00%</b>
Banques commerciales	189,65		0,00%
<b>Financement non bancaire</b>	<b>83,79</b>	<b>1,31</b>	<b>1,57%</b>
Accumulation des instances	83,79	1,31	1,57%
<b>Total</b>	<b>807,04</b>	<b>79,50</b>	<b>9,85%</b>

*Sources* : DGBFIP, DGCPT, DGI, DGDDI, DGH.

Les ressources de trésorerie et de financement mobilisées sur cette période se chiffrent à **79,50 milliards FCFA** contre **807,04 milliards FCFA** prévues dans la loi de finances initiale, soit un taux d'exécution de **9,85%**. Elles sont composées des tirages (**10,67 milliards FCFA**), des émissions de titres publics (**67,52 milliards FCFA**) et du financement non bancaire (**1,31 milliards FCFA**)

Ce niveau de recouvrement est dû principalement aux émissions de titres publics sur le marché international **21,10%**.

### **II.7.3. Exécution des dépenses budgétaires**

Les dépenses budgétaires exécutées à fin février 2021 s'établissent à **157,61 milliards FCFA**, hors comptes d'affectation spéciale, soit **8,26%** par rapport à la prévision arrêtée à **1908,59 milliards FCFA** dans la loi de finances initiale.

Cette exécution comprend **34,40 milliards FCFA** de charges financières de la dette, **112,55 milliards FCFA** pour les dépenses de fonctionnement et **10,67 milliards FCFA** au titre des dépenses d'investissement.

**Tableau n°11** : synthèse de l'exécution des dépenses à fin février 2021 (en milliards FCFA)

Titres	Autorisations d'engagement				Crédits de paiement		
	(a) LF 2021	(b) Exécution févr-21	Taux d'exécution 2022	Écarts (a-b)	(c) Exécution févr-21	Taux d'exécution 2023	Écarts (a-c)
Titre 1. Charges financières de la dette	272,89	34,4	12,61%	238,49	34,4	12,61%	238,49
Titre 2. Dépenses de personnel	685,1	109,21	15,94%	575,89	109,21	15,94%	575,89
Titre 3. Dépenses de biens et services	230,4	1,67	0,72%	228,73	1,67	0,72%	228,73
Titre 4. Dépenses de transfert	195,73	1,67	0,85%	194,06	1,67	0,85%	194,06
Titre 5. Dépenses d'investissement	483,42	10,67	2,21%	472,75	10,67	2,21%	472,75
Titre 6. Autres dépenses	41,06	0	0,00%	41,06	0	0,00%	41,06
<b>Total</b>	<b>1908,59</b>	<b>157,61</b>	<b>8,26%</b>	<b>1750,97</b>	<b>157,61</b>	<b>8,26%</b>	<b>1750,97</b>

Source : DGBFIP.

**Tableau n°12** : détail de l'exécution des dépenses budgétaires en AE et CP (en milliards FCFA)

Titres et catégories	Autorisations d'engagement				Crédits de paiement		
	(a)	(b) Exécution	Taux d'exécution	Écarts	(c) Exécution	Taux d'exécution	Écarts
	LF 2021	Févr-21		(a-b)	Févr-21		(a-c)
<b>Titre 1. Charges financières de la dette</b>	<b>272,89</b>	<b>34,40</b>	<b>12,61%</b>	<b>238,49</b>	<b>34,40</b>	<b>12,61%</b>	<b>238,49</b>
Extérieur	172,19	18,46	10,72%	153,72	18,46	10,72%	153,72
Intérieur	100,70	15,94	15,82%	84,77	15,94	15,82%	84,77
<b>Titre 2. Dépenses de personnel</b>	<b>685,1</b>	<b>109,21</b>	<b>15,94%</b>	<b>575,89</b>	<b>109,21</b>	<b>15,94%</b>	<b>575,89</b>
Solde permanente	632,1	103,87	16,43%	528,23	103,87	16,43%	528,23
Rémunération autres catégories de salariés	38	1,88	4,96%	36,12	1,88	4,96%	36,12
Primes et indemnités des fonctionnaires	15	3,46	23,03%	11,55	3,46	23,03%	11,55
<b>Titre 3. Dépenses de biens et services</b>	<b>230,38</b>	<b>0,36</b>	<b>0,15%</b>	<b>230,02</b>	<b>0,36</b>	<b>0,15%</b>	<b>230,02</b>
Autres biens et services	165,7	0,29	0,17%	165,41	0,29	0,17%	165,41
Remboursement TVA	60,08		0,00%	60,08		0,00%	60,08
Attribution des produits	4,60	0,07	1,48%	4,53	0,07	1,48%	4,53
<b>Titre 4. Dépenses de transferts</b>	<b>195,7</b>	<b>1,67</b>	<b>0,85%</b>	<b>194,032</b>	<b>1,67</b>	<b>0,85%</b>	<b>194,03</b>
Autres transferts	183,5	1,67	0,91%	181,83	1,67	0,91%	181,83
Soutien des prix des produits pétroliers	12,2		0,00%	12,2		0,00%	12,20
<b>Titre 5. Dépenses d'investissement</b>	<b>483,42</b>	<b>10,67</b>	<b>2,21%</b>	<b>472,75</b>	<b>10,67</b>	<b>2,21%</b>	<b>472,75</b>
Financements sur ressources propres	231,67		0,00%	231,67		0,00%	231,67
Partenariats Public-Privé	2,00		0,00%	2,00		0,00%	2,00
Projets sur fonds de concours	17,00		0,00%	17,00		0,00%	17,00
Financements extérieurs	232,74	10,67	4,58%	222,07	10,67	4,58%	222,07
<b>Titre 6. Autres dépenses</b>	<b>41,06</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>41,057</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00%</b>	<b>41,06</b>
Intérieurs-AJE	14,74		0,00%	14,74		0,00%	14,74

		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
Restructuration des entreprises	18,065		0,00%	18,07		0,00%	18,07
Divers	8,25		0,00%	8,25		0,00%	8,25
<b>TOTAL</b>	<b>1 908,55</b>	<b>156,30</b>	<b>8,19%</b>	<b>1752,24</b>	<b>156,30</b>	<b>8,19%</b>	<b>1752,24</b>

Source : DGBFIP.

## ➤ Charges financières

Les règlements intervenus sur ce poste s'élèvent à **34,40 milliards FCFA** contre une prévision annuelle de **272,89 milliards FCFA**.

Ce poste de dépenses est composé de **18,46 milliards FCFA** au titre des charges d'intérêts sur la dette extérieure et de **15,94 milliards FCFA** pour le compte de la dette intérieure.

Les intérêts sur la dette extérieure se déclinent ainsi qu'il suit :

- **1,1 million FCFA** sur la dette bilatérale ;
- **529,6 millions FCFA** sur la dette multilatérale ;
- **17,9 milliards FCFA** sur les marchés financiers.

Les intérêts sur la dette intérieure se répartissent en intérêts intérieurs conventionnés pour **13,4 milliards FCFA** et ceux liés à la gestion de la trésorerie de l'Etat à hauteur de **2,5 milliards FCFA**.

Les intérêts sur la dette intérieure conventionnée comprennent :

- **3,3 milliards FCFA** au titre des intérêts intérieurs courants-banques ;
- **9,5 milliards FCFA** sur les marchés financiers ;
- **568,1 millions FCFA** sur les moratoires.

Les charges de trésorerie de l'Etat se répartissent comme suit :

- **504 millions FCFA** de facilités de caisse ;
- **2 milliards FCFA** sur les intérêts des Bons du Trésor Assimilables (BTA).

## ➤ Les dépenses de fonctionnement

### ❖ Les dépenses de personnel

Les règlements au titre des dépenses de personnel ont atteint **109,21 milliards FCFA** sur une prévision annuelle de **685,1 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de **15,94%**.

Dans cette catégorie de dépenses, la solde permanente représente **103,87 milliards FCFA** correspondant à un taux d'exécution de **16,43%** de la prévision annuelle, tandis que les autres éléments de rémunération ont été exécutés à hauteur de **5,34 milliards FCFA**.



### ❖ **Les dépenses de biens et services**

Prévues à **230,38 milliards FCFA**, les dépenses de biens et services ont été exécutées à hauteur de **0,36 milliard FCFA**, à fin février 2021, soit un taux d'exécution de **0,15%** par rapport à la prévision annuelle.

Ce faible niveau se traduit principalement par la non-exécution des **60,08 milliards FCFA** prévus au titre de remboursements de TVA en cette période.

### ❖ **Les dépenses de transferts**

Les dépenses de transferts ont été réglées pour un montant de **1,67 milliard FCFA** sur une prévision de **195,7 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de **0,85%**, imputable essentiellement au poste "Autres dépenses de transferts".

### ➤ **Les dépenses d'investissement**

Sur une prévision annuelle de **483,42 milliards FCFA**, les dépenses d'investissement ont été ordonnancées à **10,67 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de **2,21%** à fin février 2021. Cette exécution porte uniquement sur les projets financés sur ressources extérieures prévus à **213,6 milliards FCFA** dans la loi de finances.

Les décaissements sur prêts projets ont été réalisés exclusivement auprès de :

- l'agence Française de Développement (AFD) pour **2,15 milliards FCFA** ;
- la Banque Africaine de Développement (BAD) à hauteur de **4,79 milliards FCFA** ;
- la Banque Mondiale à concurrence de **3,73 milliards FCFA**.

### ➤ **Les autres dépenses**

A cette période, les autres dépenses qui portent sur les dépenses des plans sociaux et de restructuration des entreprises, les protocoles transactionnels et les condamnations pécuniaires de l'Etat n'ont pas encore été exécutées.

## II.7.4. Exécution des charges de trésorerie

**Tableau n°13** : exécution des charges de trésorerie et de financement à fin février 2021 (en milliards FCFA)

Charges de trésorerie et de financement			
	LF 2021	Exécution Fév-21	Taux d'exécution
<b>Amortissement (dette extérieure)</b>	<b>217,93</b>	<b>12,71</b>	<b>5,83%</b>
<b>Emprunts extérieurs-courants</b>	<b>217,93</b>	<b>6,62</b>	<b>3,04%</b>
Bilatéraux	84,96		0,00%
Multilatéraux	68,97	6,62	9,60%
Banques	64,00	0,00	0,00%
<b>Emprunts extérieurs-arriérés</b>	<b>0,00</b>	<b>6,09</b>	
Bilatéraux		0,24	
Multilatéraux		1,09	
Banques		4,76	
<b>Amortissement des prêts du secteur bancaire</b>	<b>288,17</b>	<b>7,44</b>	<b>2,58%</b>
<b>Intérieur-DGD</b>	<b>288,17</b>	<b>7,44</b>	<b>2,58%</b>
<b>Emprunts intérieurs-courants</b>	<b>288,17</b>	<b>7,44</b>	<b>2,58%</b>
Banques	33,38	6,66	19,95%
Moratoires	98,11	0,78	0,79%
Marchés Financiers	156,67		0,00%
<b>Autres amortissements</b>	<b>128,85</b>	<b>74,62</b>	<b>57,92%</b>
Bons du Trésor Assimilables (BTA)		6,38	
Instances Trésor	84,85	64,66	76,20%
Arriérés de TVA	44,00	2,21	5,03%
Arriérés intérêts Extérieurs		1,37	
<b>Prêts et avances</b>	<b>3,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00%</b>
Fonds Souverain de la RG	3,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>637,95</b>	<b>94,77</b>	<b>14,86%</b>

Sources : DGD, DGCPT.

A fin février 2021, les charges de trésorerie et de financement ont été exécutées à hauteur de **94,77 milliards FCFA** contre un niveau prévisionnel de **637,95 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de **14,86%**.

### ➤ Amortissement de la dette extérieure

Les paiements de la dette extérieure se chiffrent à **12,71 milliards FCFA** contre une estimation de **217,93 milliards FCFA** dans la LFI 2021, soit un taux d'exécution de **5,83%**. Ce niveau s'explique notamment par le paiement de **6,09 milliards FCFA** des arriérés sur la dette extérieure.

### ➤ Amortissement des prêts du secteur bancaire

Prévus à hauteur de **288,1 milliards FCFA**, les règlements en capital de la dette intérieure sur les emprunts intérieurs-courants s'élèvent à **7,44 milliards FCFA**, correspondant à un taux d'exécution de **2,58%**. Avec **6,66 milliards FCFA**, les remboursements aux banques absorbent la quasi-totalité des règlements.

### ➤ Autres amortissements

Les paiements effectués au titre des autres amortissements atteignent **74,62 milliards FCFA** contre **128,85 milliards FCFA** dans la loi de finances initiale, soit un taux d'exécution de **57,92%**. Les instances au trésor, payées à hauteur de **64,66 milliards FCFA**, représentent l'essentiel de ces règlements.

### ➤ Prêts et avances

Prévus à **3 milliards FCFA** dans le budget initial, les prêts et avance n'ont pas été exécutés en fin février 2021.

## II.7.5. Soldes budgétaires et de trésorerie

A fin février 2021, l'analyse des soldes budgétaires laisse apparaître un solde net positif de **57,14 milliards FCFA**, principalement lié à un effort de maîtrise des dépenses budgétaires malgré le contexte difficile lié à la Covid-19.

**Tableau n°14** : soldes budgétaires, de trésorerie et de financement à fin février 2021 (*en milliards FCFA*)

Libellés	(a)	(b)
	LFI 2021	Exécution Fév-21
Recettes budgétaires	1 881,24	<b>230,02</b>
Dépenses budgétaires	1 908,59	<b>157,61</b>
Solde budgétaire global		<b>72,41</b>
Ressources de trésorerie	807,04	<b>79,50</b>
Charges de trésorerie	637,95	<b>94,77</b>
Solde des opérations de trésorerie et de financement		<b>-15,27</b>
<b>Solde net</b>		<b>57,14</b>

Source : DGBFIP, DGCP.

## **DEUXIEME PARTIE : PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET POLITIQUE DU GOUVERNEMENT**

## I. PERSPECTIVES ECONOMIQUES

Au terme des quatre premiers mois de l'année 2021, le contexte économique et social national et international a profondément changé comparativement à celui de la loi de finances initiale.

Sur le plan international, la recrudescence des infections à la Covid-19, notamment la présence des nouveaux variants du virus, l'imposition de nouveaux confinements, les difficultés logistiques de la distribution des vaccins et la faiblesse du taux d'adhésion dans certains pays rendent incertaines les perspectives économiques. Néanmoins, selon les prévisions du Fond Monétaire international, l'activité économique mondiale progresserait de 6% en 2021 contre +5,5% projetés en janvier 2021. Cette embellie serait à mettre au profit des mesures de soutien budgétaire prises par certaines grandes économies, particulièrement les Etats-Unis, et les effets positifs attendus des campagnes de vaccination contre la Covid-19 sur l'activité économique.

Ainsi, comparativement au contexte économique de la loi de finances initiale, l'économie nationale devrait ralentir en 2021 avec le maintien et le renforcement des mesures de lutte contre la Covid-19 (ralentissement voire arrêt de certains secteurs d'activités, confinement partiel de la population, nécessité d'un test négatif pour l'entrée dans les restaurants et hôtels, renforcement du couvre-feu, démarrage timide de la vaccination de la population, etc.).

En dépit de ce contexte, l'objectif du Gouvernement serait de soutenir la croissance à travers une relance des investissements, notamment la mise en œuvre des projets du PAT et la poursuite des réformes structurelles entreprises avec l'appui de nos partenaires économiques et financiers. A cet effet, les principales réformes viseront à renforcer le système de santé, la protection sociale des populations, d'ancrer la viabilité budgétaire, la soutenabilité de la dette publique et de continuer à soutenir le secteur privé.

### I.1. Les principales hypothèses

Sur la base de l'observé conjoncturel du premier trimestre 2021 et en tenant compte des perspectives révisées des prévisions de l'économie mondiale (avril 2021), les principales hypothèses macroéconomiques et budgétaires sont arrêtées comme suit :

- Un recul de la production pétrolière de 3,1% par rapport à la loi de finances initiale pour s'établir à 10,2 millions de tonnes en 2021 ;
- une amélioration du prix du pétrole gabonais de 34,1% à 55 dollars le baril par rapport à la loi de finances initiale ;

- une dépréciation du taux de change du dollar par rapport au FCFA de **5,2%** à **550 FCFA** le dollar US par rapport aux prévisions initiales ;
- une augmentation de **12,2%** des exportations de manganèse par rapport aux prévisions initiales pour atteindre **9,182 millions de tonnes** ;
- un prix de la tonne de manganèse qui s'établirait à **150,2 USD** en recul de **10,8%** comparativement à la LFI ;
- une hausse de **5,0%** de la production de bois débités à **1.114,0 mille tonnes** par rapport à la LFI ;
- une baisse de **2,5%** de la production d'huile de palme par rapport à la LFI à **88,8 mille tonnes**.

**Tableau n°15** : hypothèses du cadrage macroéconomique

	2019	2020 (1)	2021				2022	2023
			LFI (2)	PLFR (3)	PLFR/LFI	(3)/(1)		
Production pétrolière (en millions de tonnes)	10,9	10,8	10,5	10,2	-3,1%	-5,5%	11,5	11,4
Prix du baril du pétrole gabonais (en \$US)	62,4	40,2	41,0	55,0	34,1%	36,8%	50,0	50,0
Exportation de manganèse (en milliers de tonnes)	6138,4	8098,8	8180,2	9182,2	12,2%	13,4%	9787,5	10348,1
Prix de vente de manganèse (en \$US/tonne)	169,5	137,8	168,3	150,2	-10,8%	9,0%	152,4	154,3
Production de l'or (en tonne)	107,0	110,0	129,5	129,5	0,0%	17,7%	142,4	170,9
Prix de vente de l'or (\$US/l'once)	1392,2	1769,5	1965,8	2006,6	2,1%	13,4%	2030,9	2052,4
Production industrie minière (milliers de tonnes)	47,8	36,8	40,8	35,4	-13,3%	-3,7%	35,8	36,2
Silico manganèse (milliers de tonnes)	39,6	35,4	33,9	35,4	4,6%	0,0%	35,8	36,2
Manganèse métal (milliers de tonnes)	8,2	1,4	7,0	0,0	-100,0%	-100,0%	0,0	0,0
Production de bois débité (milliers de m3)	1094,1	1071,1	1061,3	1114,0	5,0%	4,0%	1168,6	1256,3
Prix de bois débité (\$/m3)	695,9	702,7	692,8	743,6	7,3%	5,8%	743,6	743,6
Taux de change	586,0	575,6	580,0	550,0	-5,2%	-4,5%	550,0	550,0

Source : DGEPEF.

## I.2. Les résultats de la projection : l'équilibre des biens et services

Sur la base de ces hypothèses, et après avoir enregistré une récession de **1,8%** en 2020, l'activité économique nationale devrait s'améliorer en 2021. Le PIB afficherait un taux de croissance de **1,5%** contre une prévision initiale de **2,6%** pour l'année 2021, soit une baisse de 1,1 point de croissance par rapport à la LFI.

Cette évolution proviendrait des contre-performances de la branche pétrolière (-5,5%). Néanmoins, on relève d'assez bonnes perspectives dans le secteur hors pétrole (+2,4), notamment les branches agricoles (agriculture vivrière et de rente), mines, industrie manufacturière, BTP et les transports & communications.

**Tableau n°16** : évolution du taux de croissance du PIB

En %	2019	2020	2021			2022	2023
			LFI	PLFR	PLFR- LFI (Écart en point de croissance)		
<b>PIB total</b>	<b>3,9</b>	<b>-1,8</b>	<b>2,6</b>	<b>1,5</b>	<b>-1,1</b>	<b>4,0</b>	<b>3,1</b>
Pétrole	13,0	-1,2	1,4	-5,5	-6,9	13,1	-0,9
Hors pétrole	2,9	-1,9	2,8	2,4	0,4	3,0	3,6

Source : DGEPPF.

Du **point de vue de la production**, la performance économique interne serait portée par l'ensemble des secteurs primaire, secondaire et tertiaire en 2021. Ces prévisions sont en baisse par rapport à celles de la loi de finances initiale.

**Le secteur primaire** progresserait de **1,8%** en 2021 contre **+4,5%** initialement prévu en raison :

- de la hausse de l'activité dans l'agriculture (+7,8%), en lien avec la poursuite du dynamisme de l'agriculture de rente (+26,1%), avec une production d'huile de palme en hausse de **26,2%** à **88,8 milliers de tonnes** et celle du caoutchouc en progression de **26%** à **19,4 milliers de tonnes** en 2021 ;
- de la bonne tenue de la branche minière (+18%) attribuable aux progrès opérationnels attendus sur les sites de Bangombé, Franceville et Okondja grâce aux programmes d'expansion des mines et à la montée en puissance du gisement d'Okouma et de la mise en place d'une nouvelle ligne de production en 2021 par la CICMHZ ;
- des performances positives dans l'exploitation forestière (+2%), en raison d'une hausse prévisionnelle de la demande des industries du bois.

Cependant, la hausse de l'activité globale de ce secteur serait atténuée par la baisse d'activité prévue dans la branche pétrolière (-5,5%) en 2021, en raison du déclin naturel des champs matures et de la poursuite de la mesure de limitation de la production par l'OPEP.

**Le secteur secondaire** serait en hausse de **2%** en 2021 contre **+3,1%** dans la loi de finances initiale. Ces performances résulteraient de :

- la progression des industries du bois (+4%) en 2021, liée à la reprise de la demande extérieure notamment chinoise et européenne, au renforcement du tissu industriel, et à un meilleur approvisionnement des usines en grumes ;

- la croissance des industries agro-alimentaires (+1,7%) en 2021, du fait de l'accroissement de la production industrielle d'huile raffinée et de la dynamique de la consommation des ménages, particulièrement en eau ;
- le dynamisme des BTP (+9%) en 2021, dont la consolidation des activités proviendrait aussi bien du secteur public que du secteur privé (construction de la Transgabonaise, barrage hydroélectrique de Kinguéle Aval, réhabilitation du chemin de fer, poursuite et développement du RIC national d'électricité, etc.) ;
- la croissance dans les autres industries (+3%) en 2021, en raison de la remontée de la production des matériaux de construction, du développement des activités dans la ZERP de Nkok (notamment l'industrie biopharmaceutique) et du dynamisme des activités des BTP.

Toutefois, on relève que l'industrie minière contribuerait négativement à la croissance en 2021 avec un repli de **-3,7%** de l'activité de la branche.

**Le secteur tertiaire** s'inscrirait en hausse de (+1,8%). Cette prévision serait en baisse par rapport à la loi de finances initiale suite au renforcement des mesures restrictives de riposte contre la Covid-19. Cette évolution découlerait essentiellement des performances de la branche « Transports et Télécommunications » (+3,5%), liées à la consolidation du dynamisme du transport ferroviaire et des activités portuaires, et à la reprise timide du transport aérien. La progression de l'activité dans le « Commerce » et les « Services » serait plus modérée avec des hausses respectives de **+0,7%** et +0,2% en 2021.

Du **point de vue de la demande**, l'activité serait soutenue en 2021 aussi bien par la demande intérieure que par la demande extérieure.

**La demande intérieure** serait tirée par l'investissement total (+10,8%) en 2021. La hausse de l'investissement total, mesuré par la Formation Brute de Capital Fixe, proviendrait de l'investissement privé (+11,2%) et public (+5,8%). En effet, la hausse de l'investissement privé découlerait notamment de l'évolution du secteur pétrole en liaison avec la reprise de certains projets reportés. La relance de l'investissement public résulterait de la volonté du gouvernement de maintenir et poursuivre certains projets de développement et des travaux d'infrastructures (routières, ferroviaires, portuaires, aéroportuaires et énergétiques), malgré le contexte économique difficile.

Toutefois, la hausse de la demande intérieure devrait être atténuée par un repli de la consommation totale (-0,4%) en 2021 liée à la baisse de la consommation des ménages (-1%) suite à l'amointrissement des revenus des ménages.

**La demande extérieure** évoluerait de 4,6% en 2021 en lien avec la hausse des exportations de biens (+4,7%) et des services (+2%). L'augmentation des ventes des biens proviendrait de la vigueur des exportations hors-pétrole (+9,2%) notamment les mines



(+13,4%), les rentes (+8,3%) et le bois (+4%). En revanche, les exportations pétrolières enregistraient des contre-performances (-1,9%) en 2021.

Par ailleurs, les importations de biens et services progresseraient en 2021 de 7,8% pour les biens et de 10,7% pour les services. L'amélioration des achats des biens serait tributaire des produits de consommation (+8,3%), d'équipement (+8,9%) et intermédiaires (+5,9%).

### I.3 Situation du Gabon par rapport aux critères de convergence communautaire sur 2021-2023

#### I.3.1 Critères de surveillance multilatérale

A moyen terme (2021-2023), le cadrage macroéconomique et budgétaire prévisionnel de la loi de finances rectificative 2021 indique que le Gabon respecterait les quatre (4) critères de surveillance multilatérale, comme répertoriés dans le tableau ci-après :

**Tableau n°17** : Situation des critères de convergence en 2021-2023

	Norme	2020	Projections			
			LFI 2021	PLFR2021	2022	2023
Solde budgétaire de référence (% PIB) *	> ou = -1,5%	-3,2%	-1,4%	-2,1%	-1,1%	-0,9%
Taux d'inflation	< ou = à 3 %	1,4%	1,5%	2,1%	2,8%	2,7%
Le taux d'endettement public	< ou = à 70 %	65,9%	67,1%	67,5%	62,3%	56,3%
Non accumulation d'arriérés :	Arriérés < 120 jours	-	-	-	-	-
• Intérieurs	Arriérés < 120 jours	-	-	-	-	-
• Extérieurs	Arriérés < 120 jours	-	-	-	-	-

*Source* : Cellule nationale de surveillance multilatérale.

- Le critère relatif au solde budgétaire de référence se situerait à -2,1% en 2021 au-dessus de la norme communautaire (-1,5%), contre -1,4% initialement projeté. Sur la période 2022-2023, ce solde devrait être respecté. L'amélioration du solde budgétaire de référence sur la période serait liée à la hausse prévisionnelle des recettes totales notamment hors pétrole dans un contexte de réduction des dépenses budgétaires.
- Le critère sur le taux d'inflation s'établirait à 2,1% contre 1,5% initialement projeté. Il serait en-deçà de la norme communautaire (+3%). La maîtrise des tensions inflationnistes serait liée à l'accroissement de l'offre des produits alimentaires, à un meilleur approvisionnement des marchés des autres biens de consommation finale et à la poursuite de la politique de lutte contre la vie-chère ;

- Le taux d'endettement est projeté à 67,5% contre +67,1% initialement projeté en 2021. Sur la période 2022-2023, l'endettement serait sur une trajectoire baissière, pour s'établir en moyenne à 59,3% du PIB. Cette baisse s'expliquerait par la volonté des autorités de maîtriser la progression de la dette malgré la nécessité de relancer l'activité économique.

### 1.3.2 Indicateurs de surveillance multilatérale

Sur 2021-2023, la quasi-totalité des indicateurs devraient s'améliorer :

- l'activité économique s'intensifierait avec un taux de croissance moyen estimé à 2,9% sur la période contre 1,0% entre 2018-2020 ;
- le déficit primaire hors recettes pétrolières (% du PIB hors pétrole) serait à -4,7% contre -6,7% en 2018-2020 ;
- le taux de pression fiscale hors recettes pétrolières est projeté à 13,4% en moyenne pour une norme communautaire fixée à 17% ;
- le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales hors pétrole devrait diminuer de 3,8 points (62,4% entre 2021-2023 contre 66,3% sur 2018-2020), en raison de la progression des recettes fiscales et de la poursuite des efforts de maîtrise des dépenses salariales de l'Etat ;

Le ratio des dépenses de fonctionnement sur recettes fiscales (salaires, biens et services, transferts et intérêts sur la dette rapportée aux recettes fiscales) connaîtrait une légère baisse de 5,4 points par rapport à la période 2018-2020. Les dépenses de fonctionnement baisseraient en moyenne de 2,0% sur la période 2021-2023 contre une progression des recettes fiscales de 5,8% en moyenne. Ce qui induirait une tendance à la baisse de ce ratio à moyen terme.

**Tableau n°18** : Indicateurs de surveillance multilatérale en 2021-2023

Indicateurs	Normes	2019	2020	2021	2022	2023
Taux de croissance du PIB réel	>=7%	3,9%	-1,8%	1,5%	4,0%	3,0%
Taux d'investissement (% du PIB)	>=20%	22,2%	19,9%	19,3%	21,2%	18,9%
Taux de couverture extérieure de la monnaie (avoirs extérieurs/engagements à vue de la BEAC)	>=20%	75,1%	74,0%	70,7%	80,2%	84,7%
Taux d'inflation en moyenne annuelle	<=3%	3,2%	2,8%	1,9%	2,1%	2,3%
Solde budgétaire primaire hors recettes pétrolières (% du PIB hors pétrole)		-5,8%	-6,5%	-6,2%	-4,8%	-3,2%
Taux de pression fiscale hors recettes pétrolières (recettes hors pétrole/PIB hors pétrole)	>=17%	17,9%	13,4%	12,3%	13,9%	14,0%
Masse salariale /recettes fiscales hors pétrole	<=35%	57,7%	67,9%	68,5%	61,0%	57,9%

Indicateurs	Normes	2019	2020	2021	2022	2023
Dépenses de fonctionnement/recettes fiscales (salaires biens et services+transferts+intérêts dettes) /recettes fiscales		110,6%	142,2%	138,7%	120,2%	113,3%
Dépenses en capital (en % du PIB)		3,0%	3,0%	3,6%	3,5%	2,7%
Solde du compte courant de la BDP (en % du PIB)	>=-5%	-2,1%	-3,9%	-3,5%	0,5%	1,8%
Service de la dette extérieure (% des exportations)		10,9%	30,1%	27,5%	11,1%	11,4%
<i>Source : Cellule nationale de surveillance multilatérale.</i>						

## I.4 L'emploi, les salaires et les prix

### I.4.1 L'emploi

En 2021, le marché du travail serait marqué par une légère hausse de l'emploi dans le secteur privé, suite au recul observé au cours de l'année 2020. Ces perspectives seraient portées par la croissance attendue de 1,5% de l'économie gabonaise, avec plusieurs secteurs comme moteurs de croissance, à l'exception des branches liées au tourisme, services et commerce.

De même, le secteur public enregistrerait une légère hausse dans l'ensemble des administrations. Elle proviendrait essentiellement de la régularisation des situations administratives des agents en présalaire et en attente d'intégration d'une part et des nouveaux recrutements dans les secteurs prioritaires (Santé, Education et Défense), d'autre part.

### I.4.2 Les salaires

En 2021, la masse salariale du secteur public se stabiliserait et resterait au même niveau que dans la loi de finances initiale, en raison de la poursuite des objectifs de maîtrise des effectifs et des dépenses de personnel. Néanmoins, la solde permanente pourrait connaître une augmentation en lien avec la régularisation des situations administratives et la hausse des effectifs dans les secteurs sociaux en réponse aux contraintes de la riposte à la crise sanitaire.

Dans le même temps, la masse salariale du secteur privé en 2021 resterait tributaire de la bonne tenue de l'activité économique et des recrutements engendrés par le processus de relance économique.

### I.4.3 Les prix

L'inflation resterait contenue comme en 2020 en dessous de la norme communautaire de 3%. Le taux d'inflation serait en hausse par rapport à la loi de finances initiale et passerait

de 1,4% en 2020 à 2,1% en 2021. Cette évolution tirerait profit d'un meilleur approvisionnement des marchés ainsi qu'à une hausse de l'offre des produits alimentaires.

#### 1.4.4 La monnaie et le crédit

A fin décembre 2021, la situation monétaire large rapportée à l'évolution du secteur réel, des finances publiques et du secteur extérieur, serait marquée par :

- une hausse de la masse monétaire ;
- une appréciation des avoirs extérieurs nets ;
- une quasi-stabilisation du crédit intérieur net ;
- une Position Nette du Gouvernement débitrice vis-à-vis du système bancaire ;
- un maintien de la politique monétaire.

**Tableau n°19** : prévisions BEAC

Année	déc-18 (estim.)	déc-19 (estim.)	déc-20 (estim.)	déc-21* (prév.)
	<i>(en milliards FCFA)</i>			
<b>Avoirs extérieurs nets</b>	<b>600,4</b>	<b>479,7</b>	<b>371,9</b>	<b>529,3</b>
Banque centrale	418,6	384,9	310,2	467,6
Banques commerciales	181,8	94,8	61,7	61,7
<b>Avoirs intérieurs nets</b>	<b>1826,2</b>	<b>1968,6</b>	<b>2133,0</b>	<b>2121,3</b>
<b>Crédits intérieurs nets</b>	<b>1973,2</b>	<b>2078,8</b>	<b>2232,2</b>	<b>2224,0</b>
<b>Créances nettes sur l'Etat</b>	<b>802,7</b>	<b>882,7</b>	<b>1094,8</b>	<b>1005,9</b>
Position Nette du Gouvernement (PNG)	842,8	946,8	1151,9	1063,0
Créances nettes sur les organismes publics	-40,1	-64,2	-57,1	-57,1
Crédits à l'économie	1170,5	1196,1	1137,4	1218,0
Autres postes nets	-147,0	-110,2	-99,2	-102,6
<b>Monnaie au sens large</b>	<b>2309,7</b>	<b>2329,3</b>	<b>2390,0</b>	<b>2539,0</b>
Allocation de DTS	116,9	118,9	114,9	111,7
Circulation fiduciaire	385,2	360,6	395,5	438,6
Dépôts à vue	1138,8	1317,9	1307,9	1378,2
Dépôts à terme	785,7	650,8	686,7	722,2
	<i>(Variation en %)</i>			
<b>Monnaie au sens large</b>	<b>15,2 %</b>	<b>0,9%</b>	<b>2,6%</b>	<b>6,2%</b>
<b>Avoirs extérieurs nets</b>	<b>9,2%</b>	<b>-20,1%</b>	<b>-22,5%</b>	<b>42,3%</b>
<b>Avoirs intérieurs nets</b>	12,8%	6,2%	7,1%	-0,5%
<b>Crédits intérieurs nets</b>	<b>13,0%</b>	<b>4,6%</b>	<b>6,6%</b>	<b>-0,3%</b>
<i>Créances nettes sur l'Etat</i>	10,5%	3,5%	9,1%	-3,7%
<i>Crédits à l'économie</i>	2,5%	1,1%	-2,5%	7,1%

Source : BEAC - fév-2021\*.

- **La masse monétaire (M2)**

Elle devrait augmenter de 6,2% à **2.539 milliards FCFA** à fin décembre 2021, sous l'effet de la hausse des avoirs extérieurs nets (42,3%). Au niveau de ses composantes, on noterait une hausse des dépôts collectés (+5,3% à 2.100,4 milliards FCFA) en décembre 2021.

✓ **La quasi-monnaie**

Elle se stabiliserait à **714 milliards FCFA** à fin 2021, corrélativement à la reconstitution progressive de l'épargne des agents économiques.

✓ **Les ressources extra-monétaires**

Les ressources extra-monétaires comprenant les emprunts extérieurs à moyen et long terme, les fonds propres du système bancaire, les allocations de DTS et les autres postes nets, progresseraient de 16,3% à **1.230,5 milliards FCFA** en décembre 2021.

• **Les contreparties de la masse monétaire**

Au cours de la période sous revue, les contreparties de la masse monétaire (avoirs extérieurs nets et crédit intérieur) se consolideraient de 5,2% à **2.753,3 milliards FCFA**.

✓ **Les avoirs extérieurs nets**

Les avoirs extérieurs nets du système bancaire s'apprécieraient fortement de 42,3% à **529,3 milliards FCFA** en décembre 2021, en rapport avec la hausse des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale (passant de 310,2 milliards à 467,6 milliards FCFA).

✓ **Le crédit intérieur**

Il fléchirait de 0,3% soit **2.224,0 milliards FCFA** en décembre 2021, consécutivement au repli des créances nettes sur l'Etat (-31,8%).

- **Les créances nettes sur l'Etat**

En rapport avec les finances publiques, la situation nette débitrice de l'Etat s'établirait à **1.005,9 milliards FCFA** en décembre 2021 contre **1.094,8 milliards FCFA** un an plus tôt. Cette situation traduirait un effort de remboursement de la dette de l'Etat contractée auprès du système bancaire.

Par conséquent, la Position Nette du Gouvernement (PNG) s'améliorerait légèrement pour s'établir à **1.063,0 milliards FCFA** en 2021 contre **1.151,9 milliards FCFA** l'année précédente.

- **Les créances sur l'économie**

Les crédits à l'économie se raffermiraient de 7,1% soit **1.218,0 milliards FCFA**. Cette évolution serait tributaire des concours octroyés au secteur privé non financier, représentant environ 90% du total des crédits.

## **I.5. La politique monétaire**

Au plan sous régional, le Comité de Politique Monétaire d'avril 2021 a tablé sur une remontée de la croissance en zone CEMAC en 2021, en liaison avec la remontée des cours du brut et la mise en œuvre des réformes actées dans le programme de réformes économiques et financières de la CEMAC. Sur cette base, les principaux taux d'intervention ont été fixés ainsi qu'il suit :

- Taux d'Intérêt des Appels d'Offres (TIAO) : 2,95% ;
- Taux des Prises en Pension (TPP) : 4,20% ;
- Taux Créditeur Minimum (TCM) : 2,45%.

Les taux d'intérêt sur les placements ont été fixés comme suit :

- Placements à 7 jours : 0% ;
- Placements à 28 jours : 0% ;
- Placements à 84 jours : 0%.

Les coefficients applicables sur les Dépôts à Terme (DAT), sur les Dépôts à Vue (DAV) et le taux de rémunération des réserves obligatoires sont restés identiques et se présentent comme suit :

- Coefficients applicables sur les Dépôts à Vue (DAV) : 11,75% ;
- Coefficients applicables sur les Dépôts à Terme (DAT) : 9,25%.

## II. POLITIQUE BUDGETAIRE ET SECTORIELLE DU GOUVERNEMENT

A l'entame du deuxième trimestre de l'année 2021, le contexte économique et social national et international a profondément changé comparativement à celui qui prévalait au moment de l'élaboration de la loi de finances initiale.

En dépit de ce contexte, le Gouvernement entend poursuivre la mise en œuvre des réformes économiques, financières et sociales en cours, tout en tenant compte de la situation post-Covid-19.

C'est fort de ces enjeux que le collectif budgétaire 2021 met l'accent sur l'optimisation des recettes, la maîtrise des dépenses publiques, la priorisation des dépenses d'investissement, la soutenabilité de la dette publique et l'amélioration de la qualité des services aux citoyens.

### II.1. Une politique budgétaire visant l'optimisation des recettes et la maîtrise des dépenses courantes

Les mesures envisagées dans ce volet portent aussi bien sur le recouvrement des recettes que sur l'exécution des dépenses courantes.

#### II.1.1. Les mesures d'optimisation des recettes

Dans un contexte marqué par la crise sanitaire actuelle, le Gouvernement prévoit de poursuivre les actions d'optimisation des recettes à travers la loi de finances rectificative 2021.

**En matière de fiscalité intérieure**, des mesures seront prises en vue de promouvoir le civisme fiscal, l'élargissement de l'assiette de l'impôt et l'amélioration continue du système fiscal gabonais. Ces mesures porteront spécifiquement sur :

- l'approbation parlementaire des avantages fiscaux reconnus aux contribuables par voie conventionnelle ;
- la rationalisation des avantages fiscaux par la suppression de tous les avantages fiscaux en matière d'impôts indirects, d'impôts locaux et de taxes environnementales, telle que recommandée par les institutions de Bretton Woods (FMI, BM) ;
- le renforcement des conditions d'octroi des avantages fiscaux ;
- la réduction de la durée d'exonérations des sociétés de capital investissement pour la ramenée à trois ans ;
- la formalisation des méthodes de reconstitution du bénéficiaire imposable en cas de Taxation d'Office (T.O) ;

- la formalisation et l'harmonisation de la pratique de l'évaluation des charges mixtes dans le cadre de la détermination de l'impôt dû par le contribuable ;
- la suppression du régime des sous-traitants pétroliers ;
- l'imposition de l'indemnité représentative de l'avantage en nature logement ;
- la réduction et limitation de la durée des avantages fiscaux consentis aux entreprises nouvelles ;
- la prise en compte dans le présent projet de loi de finances rectificative pour 2021 des innovations permettant de renforcer l'efficacité de la collecte de TVA sur les opérations de commerce électronique ;
- l'obligation d'immatriculation de certaines activités particulières (plateformes de commerces et de prestations des services en ligne, employés non immatriculés, etc.)
- la modification des dispositions relatives à la souscription d'une déclaration rectificative ;
- la généralisation de l'obligation déclarative récapitulative des avantages fiscaux à tous les contribuables bénéficiaires d'avantages fiscaux de toute nature ;
- la suppression de la procédure spéciale d'aide à la régularisation fiscale, ce dispositif n'ayant pas produit le résultat escompté pour les pouvoirs publics.

**En matière de fiscalité de porte**, le Gouvernement entend réduire considérablement la dépense fiscale résultant des mesures d'exonérations prises par les textes précédents afin de dégager des marges au profit du budget de l'Etat. Les principales mesures y relatives porteront sur :

- l'alignement de certaines lignes tarifaires sur le TEC CEMAC ;
- l'annulation des exonérations accordées en dehors du cadre légal ;
- la réforme du dispositif incitatif par secteur d'activités notamment les secteurs du bois, de l'habitat social, du tourisme et de l'agriculture ;
- la réforme du dispositif de lutte contre la vie chère.

### **II.1.2. Les mesures de maîtrise et d'efficacité de la dépense**

En vue d'assurer la maîtrise et l'efficacité de la dépense publique, le Gouvernement poursuivra et intensifiera les actions visant à optimiser la gestion de la masse salariale, améliorer la gestion des comptes d'affectation spéciale, rationaliser la gestion des services publics personnalisés (SPP) et renforcer la gestion des investissements publics afin de garantir les objectifs de développement économique et social du Gabon.

**En matière de gestion de la masse salariale**, le Gouvernement entend poursuivre la mise en œuvre des mesures concourant à la maîtrise de la masse salariale. A cet effet, l'accent sera mis sur :

- l'amélioration des contrôles en matière de recrutement afin de gérer plus efficacement la masse salariale ;



- la mise en place d'une gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences en vue d'optimiser l'adéquation offre/demande pour l'affectation des agents ;
- l'élaboration des fiches de postes des agents de l'administration.

**En matière de gestion des comptes d'affectation spéciale**, les actions suivantes seront mises en œuvre :

- poursuivre l'intégration des recettes affectées dans le processus budgétaire, de façon à rendre exhaustive les informations publiées dans les rapports trimestriels sur l'exécution du budget ;
- mettre en place des instruments visant à garantir la transparence dans l'exécution des recettes affectées en vue de rationaliser leur mode de gestion.

**En ce qui concerne la gestion des SPP**, le Gouvernement poursuivra les mesures annoncées dans la loi de finances initiale de l'année 2021 notamment :

- l'amélioration du mode de présentation des états financiers des organismes publics (EPE, Collectivités locales) afin de parvenir à maîtriser la structuration des subventions accordées par l'Etat et à rationaliser les dépenses des SPP ;
- la maîtrise des dépenses des SPP, notamment leur masse salariale.

Aussi, le Gouvernement entend actualiser le cadre juridique relatif aux entités publiques (établissements publics et entreprises publiques) afin de durcir les conditions de création des SPP, renforcer leur pilotage et leur gouvernance, et de moderniser l'exercice de la tutelle technique et financière de l'Etat sur les SPP.

**S'agissant du renforcement de la gestion des investissements publics**, il sera question de poursuivre le processus de modernisation de la gestion des investissements publics (PIM) conformément aux recommandations du rapport PIMA. A cet effet, l'accent sera mis sur la mise en place d'un Programme d'Investissements Publics (PIP) contenant les projets ayant fait l'objet d'études. Le but est d'améliorer la qualité de la programmation des investissements et la gouvernance des projets.

Ainsi, le Gouvernement veillera à l'articulation entre les projets prioritaires du PIP et le Programme d'Accélération de la Transformation (PAT) 2021-2023.

## **II.2. Une politique sectorielle en soutien à la politique de relance de l'économie**

### **II.2.1 La mise en œuvre des projets d'infrastructures en soutien aux activités productives**

En matière d'infrastructures, le Gouvernement mettra l'accent sur les projets visant à accélérer la transformation structurelle de l'économie. Il s'agit essentiellement des infrastructures de transport, d'assainissement, du numérique, d'énergie et d'adduction en eau.

- **Infrastructures de transport et d'assainissement**

Concernant les infrastructures de transport (routes, voie ferrée) et d'assainissement, l'action visera à poursuivre les projets relatifs aux bassins versants et aux réseaux routier et ferroviaire.

A ce titre, les projets ci-après feront l'objet de redémarrage :

- Route Moanda-Bakoumba, pour un montant de **2.334.606.953 FCFA** ;
- Ndendé-Tchibanga (dont l'achèvement Pégnoundou-Tchibanga) : 28 km pour **2.487.708.055 FCFA** ;
- Aménagement bassins versants (Terre nouvelle et Nzeng-Ayong) : **13.614.285.904 FCFA**, dont **10.864.285.904 FCFA** en Finex ;
- Programme d'entretien des ouvrages d'assainissement : **3.000.000.000 FCFA** ;
- Route Ovan-Makokou : **3.037.376.749 FCFA** ;
- Projet : indemnisation des populations impactées par le projet d'aménagement des bassins versants (PCR) RG : **4.945.159.244 FCFA**.

En ce qui concerne les projets en cours, le Gouvernement veillera également à leur exécution afin de consolider les acquis en matière d'infrastructures et de redynamiser sa politique d'accès au logement et à la propriété pour le bien-être des populations. Il s'agit de :

- Route FORASOL MBEGA : **5.500.000.000 FCFA** dont **5.000.000.000 FCFA** en financement extérieur et **500.000.000 FCFA** en ressources gabonaises ;
- Acquisition des équipements de génie civil des subdivisions provinciales de TP, pour un montant de **1.500.000.000 FCFA** ;
- Voiries des capitales départementales : **2.500.000.000 FCFA** ;
- Route Tchibanga – Mayumba : **2.215.393.048 FCFA** ;
- Voiries des capitales provinciales : **2.000.000.000 FCFA** ;
- PID PIH : **1.137.000.000 FCFA**.

Par ailleurs, l'étude de faisabilité relative aux travaux de la Transgabonaise se poursuivra. Cette étude porte sur la construction d'une autoroute à péage d'un linéaire de près de 800 km reliant Libreville à Franceville via un financement en partenariat public-privé constituera un vivier d'emplois.

- **Accès à l'eau et à l'énergie**

Dans le souci de pallier le déficit énergétique et d'adduction en eau, le Gouvernement poursuivra les travaux de construction des barrages hydroélectriques (Ngoulemendjim, Dibouangui et Kinguéle-Aval), à travers des partenariats public-privé ainsi que le programme intégré pour l'alimentation en eau potable et l'assainissement de Libreville. Le but est de parvenir à satisfaire progressivement la forte demande de la population et celle des opérateurs économiques, grâce à l'exploitation optimale du potentiel hydroélectrique du Gabon. Suite à l'inauguration de l'usine de production CimGabon 2, le Gouvernement entend améliorer considérablement les problèmes d'adduction en eau potable dans le grand Libreville.

Dans ce cadre, le Gouvernement s'engage dans la poursuite des projets suivants :

- Programme intégré pour l'alimentation en eau potable et l'assainissement de Libreville pour **15.281.044.045 FCFA** ;
- Programme lampadaire solaire à hauteur de **1.000.000.000 FCFA** ;
- Accès aux services de base et renforcement capacités des services ruraux pour un cout de **12.384.000.000 FCFA**.

- **Digitalisation de l'administration**

Suite aux perturbations observées dans le fonctionnement de l'Administration et des secteurs économiques, eu égard à la pandémie de la Covid-19, il apparaît nécessaire d'accélérer la mise en œuvre de la couverture numérique dans les secteurs de la santé, de l'éducation, du recouvrement des recettes fiscales et plus généralement des services publics. Il s'agira, entre autres, de mettre en œuvre le projet E-Gabon, pour un montant de **10.742.615.000 FCFA** dont **10.492.615.000 FCFA** en financement extérieur et **250.000.000 FCFA** en ressources gabonaises.

## **II.2.2 Une politique sectorielle visant à améliorer la qualité de vie**

En vue d'améliorer la qualité de vie des gabonais et de garantir un environnement viable et propice, le Gouvernement prendra des mesures visant à renforcer les services sociaux de base, promouvoir le capital humain ainsi que la culture et le sport.

### **II.2.2.1 Le renforcement des services sociaux de base**

Sur ce volet, il s'agit des actions liées au renforcement des systèmes de santé et de protection sociale.

**En matière de santé**, le Gouvernement entend poursuivre la réforme du système sanitaire avec notamment le renforcement du cadre réglementaire, l'amélioration de la gouvernance des structures sanitaires, l'optimisation de la gestion du médicament et des ressources humaines, l'opérationnalisation des régions et départements sanitaires, le développement de la médecine préventive et le renforcement de l'offre des soins des établissements spécialisés.

Aussi, le Gouvernement poursuivra la lutte contre la Covid-19 avec l'intensification du plan national de vaccination sur toute l'étendue du territoire national.

Par ailleurs, en vue d'améliorer la santé de la population, le Gouvernement mettra un accent particulier sur la prévention et les soins de santé primaires.

Dans le même ordre d'idées, le Gouvernement poursuivra la réalisation des projets ci-après :

- Renforcement des structures sanitaires (PNDS II-AFD) – FINEX : **7 500 000 000 FCFA** ;
- Equipement en scanners des Centres hospitaliers régionaux (CHR) : **800 000 000 FCFA** ;
- Réhabilitation, réfection, achèvement et construction des centres médicaux sur l'ensemble du territoire : **6.800.000.000 FCFA**.

Pour renforcer l'offre de soins dans la capitale économique Port-Gentil, un équipement en imagerie médicale du CHR Ntchéngué financé par la PID PIH sera mis en place à hauteur de **488.293.524 FCFA**.

**En matière de protection sociale**, le Gouvernement envisage moderniser et pérenniser le système de protection sociale. A ce titre, la préservation des acquis de l'assurance maladie universelle reste l'objectif primordial. De ce fait, la poursuite du déploiement du système de protection sociale se fera en faveur des couches les plus vulnérables. Les conclusions de l'enquête nationale initiée par le Gouvernement contribueront à la création d'un fonds pour les travailleurs indépendants, les artisans et plus globalement le secteur informel.

De plus, en vue de mieux cibler les actions envisagées dans le cadre de la préservation des filets sociaux, les initiatives visant à protéger les couches vulnérables porteront sur :

- la protection de la famille et de l'enfance ;
- l'accompagnement des mères célibataires ;
- la protection des veuves et des orphelins ;
- l'opérationnalisation de la stratégie nationale de prise en charge des personnes âgées ;
- l'aide à la scolarité dans l'accompagnement des élèves et étudiants en situation de vulnérabilité.

Par ailleurs, en sus des mesures annoncées ci-dessus, le Gouvernement entend lancer :

- la réhabilitation des centres sociaux ;
- la construction et l'équipement du Centre d'accueil des femmes victimes de violences ;
- la mise en place d'une plateforme sociale.

## II.2.2.2. La promotion du capital humain

La promotion du capital humain s'appuie sur trois (3) axes : l'éducation nationale, l'enseignement supérieur et la formation professionnelle.

- **L'éducation nationale**

Afin de favoriser et garantir de meilleures conditions d'accès à l'éducation pour tous, le Gouvernement poursuivra la construction et la réhabilitation des établissements scolaires sur toute l'étendue du territoire.

En matière d'amélioration de la qualité des enseignements, la politique sectorielle vise à réviser la totalité des programmes scolaires et la mise en œuvre du socle commun de compétence.

Par ailleurs, l'apparition de la Covid-19 et les mesures de confinement ont mis en exergue la nécessité d'assurer la continuité pédagogique par le développement des stratégies reposant sur l'exploitation de technologies de l'information et de la communication et des médias.

Aussi, certains projets retenus dans le cadre de la loi de finances initiale se poursuivront. Ils se déclinent ainsi qu'il suit :

- Réhabilitation de 703 écoles primaires pour **2.013.663.564 FCFA** ;
- Achèvement Lycée Technique de Bikélé à hauteur de **750.000.000 FCFA** ;
- Acquisition d'établissements scolaires (PAUL KOUYA, CES les Lauriers, Complexe d'Awendjé) évalué à **1.020.000.000 FCFA** ;
- Programme investissement secteur éducation, financé avec l'appui de l'AFD. Ce projet bénéficierait globalement de **20.247.316.441 FCFA** dont **1.500.000.000 FCFA** de contrepartie gabonaise ;
- Programme de réhabilitation de 109 lycées et collèges à concurrence de **1.500.000.000 FCFA** ;
- Construction du lycée du deuxième arrondissement de Franceville pour **340.000.000 FCFA**.

L'ensemble des projets financés par la PID PIH sont évalués à **4 627 111 252 FCFA**.

- **L'enseignement supérieur**

Au niveau de l'Enseignement Supérieur, l'accent sera mis sur l'amélioration du cadre de vie des étudiants et du personnel enseignant, d'une part et sur la promotion du développement d'une offre de formation professionnalisante, d'autre part. Pour y parvenir, le Gouvernement poursuivra le programme de réhabilitation et de modernisation des

Universités et Grandes Ecoles. Dans le même temps, les efforts pour contenir les dépenses liées aux allocations des apprenants seront poursuivis.

Au niveau de l'enseignement supérieur, pour face à la Covid-19, il a été institué un projet d'université numérique budgétisé à hauteur de **1.000.000.000 FCFA**.

Aussi une partie des ressources de la PID et de la PIH serait orientée dans le financement de la modernisation et réhabilitation des universités et grandes écoles, ainsi que dans la recherche pour un montant de **6.815.332.058 FCFA**.

- **La formation professionnelle**

En matière de formation professionnelle, le Gouvernement maintiendra sa politique de formation et de réinsertion par le biais des projets d'appui à l'employabilité des jeunes. Il s'agit davantage de faire correspondre l'offre de formation aux besoins de notre marché du travail. Cela se matérialise notamment par l'opérationnalisation du centre de Nkok.

### II.2.2.3 Culture, sport et jeunesse

Dans le domaine de la culture, la préservation et la promotion du patrimoine national consistera à mettre en œuvre une politique culturelle dynamique. Celle-ci permettra d'affirmer et de valoriser l'identité culturelle à travers la poursuite des travaux de la salle de spectacle et le bâtiment de l'Ecole Nationale d'Arts et Manufacture.

Dans les domaines du sport et de la jeunesse, l'État continuera à jouer son rôle d'encadrement et d'accompagnement en faveur de leur développement. Ces efforts passeront par la poursuite de la redynamisation des fédérations sportives, nécessaire à la reprise des championnats nationaux, afin de favoriser la participation des athlètes aux compétitions internationales (CAN, Jeux de la francophonie).

## II.3 Dépenses sociales

**Les dépenses à caractère sociale** (hors dépenses du personnel) s'établiraient à **456,1 milliards FCFA** contre **409,9 milliards FCFA** dans la loi de finances initiale 2021, soit une hausse de **46,2 milliards FCFA**.

**Tableau n°20 : dépenses à caractère sociale**

DEPENSES SOCIALES	LFI 2021	PLFR 2021	Ecart
Budget général	379 724 369 913	430 794 109 022	51 069 739 108
Protection sociale	34 776 377 241	31 776 377 241	-3 000 000 000
(Dont) : Part patronale CNAMGS	13 524 320 131	13 524 320 131	0
Filets sociaux	5 922 884 696	4 922 884 696	-1 000 000 000
CNAMGS	2 352 941 176	2 352 941 176	0
Gratuité des accouchement	9 778 790 714	7 778 790 714	-2 000 000 000
Samu social	1 400 000 000	1 400 000 000	0
Personne âgée	1 797 440 523	1 797 440 523	0
Allocations familiales	16 500 000 000	16 500 000 000	0
Pensions	38 391 000 000	41 191 000 000	2 800 000 000
Bourses	48 660 352 268	48 660 352 268	0

DEPENSES SOCIALES	LFI 2021	PLFR 2021	Ecart
Santé	57 238 692 623	121 738 692 623	64 500 000 000
Education	133 384 705 235	133 384 705 235	0
Soutien aux prix du pétrole lampant et gaz butane	12 200 000 000	12 200 000 000	0
Assistance juridique	38 000 000	38 000 000	0
Ticket modérateur transport (Sogatra et Trans'Urb)	8 967 180 546	8 967 180 546	0
Aides aux familles et inhumation	2 900 000 000	2 953 801 108	53 801 108
Accès à l'eau et à l'électricité en zone rurale	26 668 062 000	13 384 000 000	-13 284 062 000
Recettes affectés	30 181 005 991	25 338 892 459	-4 842 113 532
Contribution spéciale de solidarité/GEF (CNAMGS)	30 181 005 991	25 338 892 459	-4 842 113 532
<b>Total dépenses sociales</b>	<b>409 905 375 904</b>	<b>456 133 001 481</b>	<b>46 227 625 576</b>

Les dépenses sociales prennent en compte le budget général pour **430,7 milliards FCFA** (dont 11,6 milliards FCFA au titre des financements extérieurs) et les recettes affectées pour **25,3 milliards FCFA**.

## TROISIEME PARTIE : EQUILIBRE FINANCIER



L'élaboration du projet de loi de finances rectificative (PLFR) 2021 intervient dans un contexte marqué par la crise sanitaire qui a conduit à une baisse considérable de l'activité économique, notamment la chute des prix du pétrole.

Pour rappel, la prise en charge des mesures de riposte contre le coronavirus a eu des effets sur les équilibres macroéconomique et budgétaire depuis la loi de finances rectificative (LFR) 2020.

Ces effets se poursuivraient en 2021 et se traduiraient par une baisse des recettes par rapport à 2020.

En effet, les opérations budgétaires, de trésorerie et de financement de l'Etat s'équilibrent en ressources et en charges à **3.043,8 milliards FCFA** contre **2.681,5 milliards FCFA** dans la LFI 2021 (hors opérations en recettes et en dépenses des EPE, des collectivités locales et de la contribution aux organismes internationaux), soit une augmentation de **362,3 milliards FCFA**.

## I. OPERATIONS BUDGETAIRES

Le budget de l'Etat, constitué des ressources et des dépenses, comprend le budget général, les budgets annexes et les comptes spéciaux. Toutefois, la loi de finances 2021 ne prévoit aucun budget annexe.

Les ressources et les dépenses de l'Etat sont constituées des recettes et des dépenses budgétaires, d'une part, et des ressources et charges de trésorerie, d'autre part.

En ce qui concerne les opérations budgétaires, celles-ci se chiffrent respectivement en recettes et en dépenses à **1.874,5 milliards FCFA** et **2.043,5 milliards FCFA** pour la LFI 2021. De ces opérations, il en résultait un solde budgétaire global déficitaire de **169,1 milliards FCFA**.

Par ailleurs, pour la loi de finances rectificative 2021, les opérations budgétaires en recettes et en dépenses s'évaluent respectivement à **1.622,2 milliards FCFA** et **1.971,9 milliards FCFA**.

Le résultat tiré de ces opérations révèle un solde budgétaire global déficitaire de **349,8 milliards FCFA**, principalement dû à la baisse du niveau des recettes budgétaires.

Les recettes prévues à la couverture de ces dépenses s'élèvent à **1.485,4 milliards FCFA** pour le budget général et **136,8 milliards FCFA** au titre des comptes d'affectation spéciale, contre **1.739,5 milliards FCFA** et **134,9 milliards FCFA** prévues dans la LFI 2021.

**Tableau n°21** : situation des opérations du budget de l'Etat (*en millions FCFA*)

RECETTES DE L'ETAT	LFI 2021	LFR 2021	Valeur	%	DEPENSES DE L'ETAT	LFI 2021	LFR 2021	Valeur	%
<b>BUDGET GENERAL</b>									
Titre 1 : Recettes fiscales	1 406 707	1 095 648	-311 059	-22%	Titre 1. Charges financières de la dette	272 891	293 628	20 738	8%
Titre 2 : Dons, legs et fonds de concours	38 950	55 791	16 841	43%	Titre 2. Dépenses de personnel	685 100	685 100	0	0%
Titre 3 : Cotisations sociales	13 424	13 424	0	0%	Titre 3. Dépenses de biens et services	230 395	285 657	55 262	24%
Titre 4 : Autres recettes	422 160	462 040	39 879	9%	Titre 4. Dépenses de transfert	195 725	193 689	-2 037	-1%
					Titre 5. Dépenses d'investissement	483 418	353 310	-130 107	-27%
					Titre 6. Autres dépenses	41 057	23 426	-17 631	-43%
<b>TOTAL RECETTES BUDGETAIRES</b>	<b>1 881 241</b>	<b>1 626 903</b>	<b>-254 339</b>	<b>-14%</b>	<b>TOTAL DEPENSES DU BUDGET GENERAL</b>	<b>1 908 586</b>	<b>1 834 810</b>	<b>-73 776</b>	<b>-4%</b>
<b>PRELEVEMENTS</b>	<b>-141 751</b>	<b>-141 498</b>	<b>252</b>	<b>0%</b>					
Prélèvement sur les recettes au profit des collectivités locales	-25 099	-25 292	-193	1%					
Prélèvement sur les recettes au profit des organisations internationales	-11 183	-10 201	982	-9%					
Prélèvement au profit des établissements publics et assimilés	-50 578	-48 314	2 264	-4%					
Prélèvement au profit des prestations sociales et part patronale des pensions	-54 891	-57 691	-2 800	5%					
<b>COMPTES SPECIAUX</b>									
Titre 1. Recettes fiscales	35 562	31 563	-3 999	-11%	Titre 3. Dépenses de biens et services	10 228	9 353	-875	-9%
Titre 3. Cotisations sociales	84 204	87 004	2 800	3%	Titre 4. Dépenses de transfert	84 204	87 004	2 800	3%
Titre 4. Autres recettes	15 193	18 239	3 046	20%	Titre 5. Dépenses d'investissement	40 527	40 449	-78	0%
<b>TOTAL RECETTES DES COMPTES SPECIAUX</b>	<b>134 959</b>	<b>136 806</b>	<b>1 847</b>	<b>1%</b>	<b>TOTAL DEPENSES DES COMPTES SPECIAUX</b>	<b>134 959</b>	<b>136 806</b>	<b>1 847</b>	<b>1%</b>
<b>OPERATIONS DE TRESORERIE ET DE FINANCEMENT</b>									
Tirages	213 596	338 743	125 147	59%	Amortissement dette extérieure	217 935	635 271	417 336	191%
Partenariats Public-Privé	0	0	0	-	Amortissement des prêts du secteur bancaire	288 165	286 904	-1 261	0%
Émissions de titres publics	320 200	1 006 000	685 800	214%	Autres amortissements	128 845	146 649	17 804	14%
Financement bancaire	189 455	0	-189 455	-100%				0	-
Financement non bancaire	83 789	76 836	-6 953	-8%	Prêts et avances	3 000	3 000	0	0%
<b>TOTAL RESSOURCES DE TRESORERIE ET DE FINANCEMENT</b>	<b>807 040</b>	<b>1 421 579</b>	<b>614 539</b>	<b>76%</b>	<b>TOTAL CHARGES DE TRESORERIE ET DE FINANCEMENT</b>	<b>637 945</b>	<b>1 071 824</b>	<b>433 878</b>	<b>68%</b>
<b>TOTAL RECETTES DE L'ETAT</b>	<b>2 681 490</b>	<b>3 043 790</b>	<b>362 299</b>	<b>14%</b>	<b>TOTAL DEPENSES DE L'ETAT</b>	<b>2 681 490</b>	<b>3 043 440</b>	<b>361 949</b>	<b>13%</b>
<b>TOTAL RISTOURNES (SPP, cotisations etc.)</b>	<b>86 860</b>	<b>84 157</b>	<b>-2 702</b>	<b>-3%</b>	<b>TOTAL RISTOURNES (SPP, cotisations etc.)</b>	<b>86 860</b>	<b>84 157</b>	<b>-2 702</b>	<b>-3%</b>
<b>TOTAL RECETTES DE L'ETAT yc ristournes</b>	<b>2 768 350</b>	<b>3 127 947</b>	<b>359 597</b>	<b>13%</b>	<b>TOTAL DEPENSES DE L'ETAT yc ristournes</b>	<b>2 768 350</b>	<b>3 127 597</b>	<b>359 247</b>	<b>13%</b>

Source : DGBFIP.

## I.1. Les recettes budgétaires

Les recettes budgétaires sont constituées de recettes fiscales, dons, legs et fonds de concours, cotisations sociales et autres recettes, à l'exception de la part patronale de l'Etat et des allocations familiales, qui sont des transferts effectués à partir du budget de l'Etat. Au sein de chaque titre, les recettes budgétaires se répartissent en recettes pétrolières et recettes hors pétrole.

En 2021, celles-ci s'évalueraient à **1.706 milliards FCFA** contre **1.961,3 milliards FCFA** dans la LFI 2021, soit une baisse de **255,3 milliards FCFA**.

**Tableau n°22** : répartition des recettes budgétaires (*en millions FCFA*)

Titres et catégories	Montant (en millions FCFA)		Ecart LFI 2021/LFR 2021	
	LFI 2021	LFR 2021	Valeur	%
<b>RECETTES BUDGETAIRES</b>				
<b>Titre 1 : Recettes fiscales</b>	1 442 269	1 127 211	-315 058	-21,8%
<b>Titre 2 : Dons, legs et fonds de concours</b>	38 950	55 791	16 841	43,2%
<b>Titre 3 : Cotisations sociales</b>	42 737	42 737	0	0,0%
<b>Titre 4 : Autres recettes</b>	437 353	480 279	42 925	9,8%
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 961 310</b>	<b>1 706 018</b>	<b>-255 292</b>	<b>-13,0%</b>

*Sources : DGI, DGDDI, DGEPEF, DGH, DGBFIP.*

### I.1.1 Les recettes pétrolières

Les recettes pétrolières affichent un niveau de **482,6 milliards FCFA** contre **475,8 milliards FCFA** arrêtés dans la LFI 2021. Les recettes issues de ce secteur se répartissent en recettes fiscales et non fiscales.

Au titre des recettes fiscales, le produit des impôts sur les revenus, les bénéfices et les gains en capital s'établissent à **61,7 milliards FCFA** contre **120,6 milliards FCFA** prévus dans la LFI 2021, soit une baisse de **-58,9 milliards FCFA**.

Parallèlement, en ce qui concerne les recettes non fiscales, l'on constate une hausse de 30% portant cette catégorie de recettes à **420,9 milliards FCFA** contre **355,2 milliards FCFA** prévus dans la LFI 2021. Cette augmentation s'explique principalement par les niveaux significatifs des redevances pétrolières ainsi que ceux des contrats de partage.

**Tableau n°23** : recettes pétrolières (*en millions FCFA*)

Libellé des recettes	LFI 2021	LFR 2021	Ecart LF 2021/LFR 2020	
			VALEUR	%
<b>TITRE 1 : RECETTES FISCALES</b>				
<b>Recettes fiscales</b>	<b>120 600</b>	<b>61 732</b>	<b>-58 868</b>	<b>-48,8%</b>
Impôts sur le revenu, les bénéficiaires et les gains en capital	120 600	61 732	-58 868	-48,8%
<b>TITRE 4 : AUTRES RECETTES</b>				
<b>Recettes non fiscales</b>	<b>355 210</b>	<b>420 883</b>	<b>65 673</b>	<b>18,5%</b>
Revenus de l'entreprise et du domaine autre que les intérêts	320 094	378 883	58 789	18,4%
Participations dans les sociétés pétrolières	7 200	7 200	0	0,0%
Vente Etat Gaz		14 000		
Redevances pétrolières	191 135	211 915	20 780	10,9%
Contrats de partage	121 760	145 768	24 008	19,7%
<i>dont recettes affectées aux fluctuations des prix des produits raffinés</i>	<i>12 200</i>	<i>12 200</i>	<i>0</i>	<i>0,0%</i>
Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	35 110	42 000	6 890	19,6%
Redevance superficielle	3 110	2 000	-1110	-35,7%
Boni sur attribution de permis	32 000	40 000	8 000	25,0%
<b>TOTAL DES RECETTES PETROLIERES</b>	<b>475 810</b>	<b>482 615</b>	<b>6 805</b>	<b>1,4%</b>

Sources : DGI, DGH, DGELF.

## I.1.2 Les recettes hors pétrole

Les recettes hors pétrole s'établiraient, au titre de la loi de finances rectificative 2021, à **1.223,4 milliards FCFA** contre **1.485,5 milliards FCFA** dans la LFI 2021, soit une baisse de **262,1 milliards FCFA**. Cette baisse résulterait principalement de la diminution des recettes tirées des impôts sur les sociétés (-73,7 milliards FCFA), des impôts sur les personnes (-77,3 milliards FCFA) et sur les taxes sur les biens et services (-68,9 milliards FCFA). De plus, les ventes de biens et services n'enregistreraient aucune entrée contrairement aux prévisions initiales (30 milliards FCFA).

Les **recettes du secteur minier** afficheraient un niveau de **59 milliards FCFA**, contre une valeur de **82,4 milliards FCFA** en LFI 2021, soit une baisse de 28,4%. Cette variation à la baisse est principalement due à l'impôt sur les sociétés minières, avec **33,4 milliards FCFA** contre **55,7 milliards FCFA** en LFI 2021.

Les **recettes du secteur forestier** connaîtraient une diminution, avec **33 milliards FCFA** en LFR 2021 contre **39,2 milliards FCFA**, soit une baisse de **16%**. Celle-ci est imputable à la chute du produit des amendes qui enregistre une perte de **88%**, passant de **6,4 milliards FCFA** à **0,8 milliard FCFA**.

**Tableau n°24 : recettes hors pétrole (en millions FCFA)**

LIBELLE DE LA RESSOURCE	LFI 2021	LFR 2021	Ecart LFI 2020/LFR 2020	
			Valeur	%
<b>A. TITRE 1 : RECETTES FISCALES (Brut)</b>	<b>1 321 669</b>	<b>1 065 480</b>	<b>-256 190</b>	<b>-19,4%</b>
<b>Impôts et taxes directs</b>	<b>573 769</b>	<b>418 981</b>	<b>-154 789</b>	<b>-27,0%</b>
Impôts sur les sociétés	303 726	230 000	-73 726	-24,3%
Impôts sur les personnes	254 993	177 700	-77 293	-30,3%
Impôts sur les revenus des capitaux	15 050	11 281	-3 770	-25,0%
<b>Impôts et taxes indirects</b>	<b>747 900</b>	<b>646 499</b>	<b>-101 401</b>	<b>-13,6%</b>
Droits et taxes sur la propriété	13 684	11 015	-2 669	-19,5%
Taxes sur les biens et services	374 114	305 191	-68 923	-18,4%
Taxes formation professionnelle	2 449	2 449	0	0,0%
Droits et taxes de douanes	333 282	304 297	-28 985	-8,7%
Autres recettes fiscales	24 371	23 547	-823	-3,4%
<b>B. RECETTES FISCALES NETTES</b>	<b>1 321 669</b>	<b>1 065 480</b>	<b>-256 190</b>	<b>-19,4%</b>
<b>C. TITRE 2 : DONS, LEGS ET FONDS DE CONCOURS</b>	<b>38 950</b>	<b>55 791</b>	<b>16 841</b>	<b>43,2%</b>
<b>D. TITRE 3 : COTISATIONS SOCIALES</b>	<b>42 737</b>	<b>42 737</b>	<b>0</b>	<b>0,0%</b>
Cotisations de retraite	29 313	29 313	0	0,0%
Cotisations CNAMGS	13 424	13 424	0	0,0%
<b>E. TITRE 4 : AUTRES RECETTES</b>	<b>82 149</b>	<b>59 396</b>	<b>-22 754</b>	<b>-27,7%</b>
<b>Revenus de la propriété</b>	<b>11 909</b>	<b>12 909</b>	<b>1 000</b>	<b>8,4%</b>
Revenus de participations	3 622	4 622	1 000	27,6%
Revenus du domaine foncier	2 950	2 950	0	0,0%
Revenus du domaine minier	1 055	1 055	0	0,0%
Revenus du domaine forestier	4 281	4 281	0	0,0%
<b>Ventes des biens et services</b>	<b>30 000</b>	<b>0</b>	<b>-30 000</b>	<b>-100,0%</b>
<b>Recettes diverses</b>	<b>40 240</b>	<b>46 486</b>	<b>6 246</b>	<b>15,5%</b>
<b>TOTAL DES RECETTES (b+c+d+e)</b>	<b>1 485 506</b>	<b>1 223 403</b>	<b>-262 102</b>	<b>-17,6%</b>

Sources : DGI, DGH, DGELF.

A cet effet, les impôts et taxes directs connaissent une baisse de 27% pour se situer à **418,9 milliards FCFA** contre **573,8 milliards FCFA** dans la LFI 2021. Cette diminution est principalement liée à la baisse combinée des impôts sur les sociétés (-24,3%) et sur les personnes (-30,3%).

Les impôts et taxes indirects quant à eux enregistrent une diminution de 13,6%, soit un montant de **646,5 milliards FCFA** contre **747,9 milliards FCFA** dans la LFI 2021. Cette baisse est principalement liée à la contraction des "Taxes sur les biens et services", notamment la TVA dont les recettes régressent de **58,3 milliards FCFA**, passant de **278,9 milliards FCFA** à **220,6 milliards FCFA**. Les "Droits et taxes de douanes" enregistrent une perte de **28,9 milliards FCFA**.

Les autres recettes, essentiellement composées des revenus de la propriété, des droits d'exploitation du domaine public (forestier, foncier, minier, etc.) et des produits des participations de l'Etat, se situent à **59,4 milliards FCFA**, en baisse de **22,8 milliards FCFA** par rapport à la LFI 2021, résultant essentiellement des ventes des biens et services (-100%).

## I.2 Les dépenses budgétaires

Les dépenses budgétaires comprennent les charges financières de la dette, les dépenses de personnel, les dépenses de biens et services, les dépenses de transferts, les dépenses d'investissement et les autres dépenses.

Le collectif budgétaire 2021 prévoit une baisse des dépenses budgétaires (hors comptes d'affectation spéciale) de 4%, soit **73,4 milliards FCFA**. Cette contraction est portée principalement au poste "dépenses d'investissement" qui enregistre une réduction de **130,1 milliards FCFA**. Cette diminution de l'enveloppe des crédits destinés aux dépenses du titre 5 est toutefois contrastée par un relèvement des plafonds sur les dépenses relatives aux charges financières de la dette (+21,1 milliards FCFA) et aux biens et services (55,1 milliards FCFA), avec notamment la prise en compte des dépenses liées à la lutte contre la Covid-19 (59,8 milliards FCFA).

Les dépenses budgétaires, hors comptes d'affectation spéciale, sont plafonnées ainsi à **1.835,2 milliards FCFA** contre **1.908,6 milliards FCFA** prévues dans la LFI 2021.

Les dépenses courantes, composées des charges financières de la dette, des dépenses de fonctionnement et des autres dépenses, enregistrent une augmentation de **56,7 milliards FCFA** par rapport à la LFI 2021 pour s'établir à **1.481,9 milliards FCFA**.

Les dépenses en capital (hors comptes d'affectation spéciale) connaissent une baisse de 27% par rapport à la LFI 2021 ; elles se situent à **353,3 milliards FCFA** dans la loi de finances rectificative 2021.

**Tableau n°25 : présentation des dépenses par titre (en millions FCFA)**

Titres et catégories	LFI 2021	LFR 2021	Ecart LFR 2021/LFI 2020	
			Valeur	%
<b>Titre 1. Charges financières de la dette</b>	<b>272 891</b>	<b>293 628</b>	<b>20 738</b>	<b>8%</b>
<b>Extérieure</b>	<b>172 187</b>	<b>186 216</b>	<b>14 028</b>	<b>8%</b>
<b>Intérêts sur emprunts extérieurs-courants</b>	<b>172 187</b>	<b>186 216</b>	<b>14 028</b>	<b>8%</b>
<i>Bilatéraux</i>	26 200	22 577	-3 623	-14%
<i>Multilatéraux</i>	35 831	29 830	-6 001	-17%
<i>Banques</i>	12 933	14 978	2 045	16%
<i>Marchés Financiers</i>	97 222	118 830	21 608	22%
<b>Intérieur</b>	<b>100 703</b>	<b>107 412</b>	<b>6 709</b>	<b>7%</b>
<b>Intérieurs-DGD</b>	<b>81 548</b>	<b>96 233</b>	<b>14 686</b>	<b>18%</b>
<i>Intérêts sur emprunts intérieurs-courants</i>	81 548	96 233	14 686	18%
<i>Banques intérieures</i>	28 703	30 797	2 095	7%
<i>Moratoires</i>	12 409	0	-12 409	-100%
<i>Marchés Financiers</i>	40 436	65 436	25 000	62%
<b>Trésor-dette</b>	<b>19 155</b>	<b>11 179</b>	<b>-7 976</b>	<b>-42%</b>
<i>Facilités de caisse</i>	4 542	2 571	-1 971	-43%
<i>Bons du Trésor Assimilables</i>	13 070	7 720	-5 349	-41%
<i>Autres frais bancaires</i>	1 544	888	-656	-43%
<b>Titre 2. Dépenses de personnel</b>	<b>685 100</b>	<b>685 100</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>
<b>Rémunérations du personnel</b>	<b>685 100</b>	<b>685 100</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>
<i>dont Solde permanente</i>	632 100	632 100	0	0%
<i>Rémunérations autres catégories de salariés</i>	38 000	38 000	0	0%
<i>Primes et indemnités des fonctionnaires</i>	15 000	15 000	0	0%
<b>Titre 3. Dépenses de biens et services</b>	<b>230 395</b>	<b>285 657</b>	<b>55 262</b>	<b>24%</b>
<i>Remboursement TVA</i>	60 078	54 078	-6 000	-10%
<i>Dépenses Covid</i>	0	59 760	59 760	-
<i>Autres biens et services</i>	165 729	167 097	1 368	1%
<i>Attributions de Produits</i>	4 588	4 722	134	3%
DG Santé (Lutte contre le tabagisme)	256	206	-49	-19%
Licence de transports (DGTT)	80	80	0	0%
Cartes grises (DGTT)	60	60	0	0%
Permis de conduire (DGTT)	40	40	0	0%
DG Marine Marchande	114	114	0	0%
Fonds de soutien minier	0,7	0,7	0,0	0%
ADP Industrie	70	70	0	0%
ADP Commerce	462	462	0	0%
Redevance Examen et concours	1 000	1 000	0	0%
Ristournes issues de la délivrance des diplômes et des médailles	300	300	0	0%
Ristournes issues des autorisations et renouvellements d'emploi aux travailleurs étrangers	65	65	0	0%
Ristournes issues des contrôles-DG Travail	454	454	0	0%
Fonds Souverain de la République Gabonaise	656	656	0	0%
ADP procédures judiciaires	0	533	533	-
Ristournes DGCC	682	682	0	0%
Ristournes CNLCEI	350	0	-350	-100%
<b>Titre 4. Dépenses de transfert</b>	<b>195 725</b>	<b>193 689</b>	<b>-2 037</b>	<b>-1%</b>
<i>dont:</i>				
<i>Dons Covid Sinopharm</i>	0	4 400	4 400	-
<i>Soutien des prix des produits pétroliers</i>	12 200	10 700	-1 500	-12%
<i>Dons fonctionnement</i>	2 802	2 802	0	0%
<i>Cotisations internationales</i>	8 202	8 202	0	0%
<i>Bourses</i>	48 660	48 660	0	0%
<i>Samu social</i>	1 400	1 400	0	0%
<i>Provision élections sénatoriales</i>	4 000	2 213	-1 787	-45%
<i>CNAMGS</i>	33 376	30 376	-3 000	-9%
<i>Part patronale</i>	13 524	13 524	0	0%
<i>Filets sociaux</i>	5 923	4 923	-1 000	-17%

Titres et catégories	LFI 2021	LFR 2021	Ecart LFR 2021/LFI 2020	
			Valeur	%
<i>Personne âgée</i>	1 797	1 797	0	0%
<i>CNAMGS</i>	2 353	2 353	0	0%
<i>Gratuité des accouchements</i>	9 779	7 779	-2 000	-20%
<i>Institutions</i>	5 870	6 734	863	15%
<i>Autorités administratives indépendantes</i>	1 709	2 286	576	34%
<i>Inhumation et aides aux familles</i>	2 950	3 004	54	2%
<i>Hôpitaux</i>	12 907	12 907	0	0%
<i>dont Covid 19</i>	3 500	3 500	0	0%
<i>Prime d'assurance</i>	1 400	1 400	0	0%
<i>SOGATRA</i>	4 467	4 467	0	0%
<i>TRANS'URB</i>	4 500	4 500	0	0%
<i>Collectivités locales et administration déconcentrée</i>	18 995	17 819	-1 176	-6%
<i>Opérateurs et autres transferts</i>	33 286	31 819	-1 467	-4%
<b>Titre 5. Dépenses d'investissement</b>	<b>483 418</b>	<b>353 310</b>	<b>-130 107</b>	<b>-27%</b>
<i>Financements sur ressources propres</i>	231 674	150 941	-80 733	-35%
<i>Partenariats Public-Privé</i>	2 000	0	-2 000	-100%
<i>Projets sur dons</i>	0	18 822	18 822	-
<i>Projets sur fonds de concours</i>	17 004	29 767	12 763	75%
<i>Financements extérieurs</i>	232 740	153 441	-79 299	-34%
<i>Dépenses Covid</i>	0	340	340	-
<b>Titre 6. Autres dépenses</b>	<b>41 057</b>	<b>23 426</b>	<b>-17 631</b>	<b>-43%</b>
<b>Intérieurs-AJE</b>	<b>14 742</b>	<b>7 000</b>	<b>-7 742</b>	<b>-53%</b>
<i>Protocoles transactionnels</i>	10 000	4 748	-5 252	-53%
<i>Condamnations pécuniaires</i>	3 117	1 480	-1 637	-53%
<i>Séquestres</i>	797	379	-419	-53%
<i>Autres</i>	828	393	-435	-53%
<b>Restructuration des entreprises</b>	<b>18 065</b>	<b>8 065</b>	<b>-10 000</b>	<b>-55%</b>
<i>Coûts sociaux de restructuration</i>	18 065	8 065	-10 000	-55%
<b>Divers</b>	<b>8 250</b>	<b>8 361</b>	<b>111</b>	<b>1%</b>
<i>Dettes aux agents de l'Etat (Rappels)</i>	3 000	3 000	0	0%
<i>Autres contentieux</i>	1 500	1 611	111	7%
<i>Garantie de l'Etat sur PPP</i>	3 750	3 750	0	0%
<b>TOTAL</b>	<b>1 908 586</b>	<b>1 834 810</b>	<b>-73 776</b>	<b>-4%</b>

Sources : DGBFIP, DGCP, DGD, DGAJE.

## 1.2.1 Les charges financières de la dette

Les charges financières de la dette se décomposent en intérêts sur la dette extérieure (186,2 milliards FCFA) et intérieure (107,8 milliards FCFA). Ces *charges* sont projetées à **293,6 milliards FCFA** contre **272,9 milliards FCFA** dans la LFI 2021, soit une hausse de **20,7 milliards FCFA**. Cette hausse est principalement portée par les intérêts des emprunts sur les marchés financiers.



**Tableau n°26** : charges financières de la dette (*en millions FCFA*)

Crédits de paiement				
	LFI 2021	LFR 2021	Valeur	%
<b>Titre 1. Charges financières de la dette</b>	<b>272 891</b>	<b>293 628</b>	<b>20 738</b>	<b>8%</b>
<b>Extérieure</b>	<b>172 187</b>	<b>186 216</b>	<b>14 028</b>	<b>8%</b>
<b>Intérêts sur emprunts extérieurs-courants</b>	<b>172 187</b>	<b>186 216</b>	<b>14 028</b>	<b>8%</b>
<i>Bilatéraux</i>	26 200	22 577	-3 623	-14%
<i>Multilatéraux</i>	35 831	29 830	-6 001	-17%
<i>Banques</i>	12 933	14 978	2 045	16%
<i>Marchés Financiers</i>	97 222	118 830	21 608	22%
<b>Intérieur</b>	<b>100 703</b>	<b>107 412</b>	<b>6 709</b>	<b>7%</b>
<b>Intérieurs-DGD</b>	<b>81 548</b>	<b>96 233</b>	<b>14 686</b>	<b>18%</b>
<i>Intérêts sur emprunts intérieurs-courants</i>	81 548	96 233	14 686	18%
<i>Banques intérieures</i>	28 703	30 797	2 095	7%
<i>Moratoires</i>	12 409	0	-12 409	-100%
<i>Marchés Financiers</i>	40 436	65 436	25 000	62%
<b>Trésor-dette</b>	<b>19 155</b>	<b>11 179</b>	<b>-7 976</b>	<b>-42%</b>
<i>Facilités de caisse</i>	4 542	2 571	-1 971	-43%
<i>Bons du Trésor Assimilables</i>	13 070	7 720	-5 349	-41%
<i>Autres frais bancaires</i>	1 544	888	-656	-43%

Source : DGBFIP.

## I.2.2 Les dépenses de personnel

Les dépenses de personnel demeurent à leur niveau initial, soit **685,1 milliards FCFA**.

**Tableau n°27** : Les dépenses de personnel (*en millions FCFA*)

Crédits de paiement				
Titres et catégories	LFI 2021	LFR 2021	Ecart LFR 2021/LFI 2021	
			Valeur	%
<b>Titre 2 : Dépenses de personnel</b>	<b>685 100</b>	<b>685 100</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>
<i>dont Solde permanente</i>	632 100	632 100	0	0%
<i>Rémunérations autres catégories de salariés</i>	38 000	38 000	0	0%
<i>Primes et indemnités des fonctionnaires</i>	15 000	15 000	0	0%
<i>Arriérés de solde</i>		0	0	

Source : DGBFIP.

## I.2.3 Les dépenses de biens et services

Les dépenses de biens et services connaissent une hausse de **55,3 milliards FCFA**, soit **25%** par rapport à la LFI 2021. Celle-ci est consécutive à la prise en compte des dépenses consacrées à la lutte contre la Covid-19 pour un montant de **59,8 milliards FCFA**.

Cette augmentation est cependant atténuée par les remboursements TVA qui enregistrent une contraction de **6 milliards FCFA**.

**Tableau n°28** : Les dépenses des biens et services (*en millions FCFA*)

Crédits de paiement				
Titres et catégories	LFI 2021	LFR 2021	Ecart LFR 2021/LFI 2021	
			Valeur	%
<b>Titre 3. Dépenses de biens et services</b>	<b>230 395</b>	<b>285 657</b>	<b>55 262</b>	<b>24%</b>
<i>Remboursement TVA</i>	60 078	54 078	-6 000	-10%
<i>Dépenses COVID</i>		59 760	59 760	-
<i>Autres biens et services</i>	165 729	167 097	1 368	1%
<i>Attributions de Produits</i>	4 588	4 722	134	3%

Source : DGBFIP.

## 1.2.4 Les dépenses de transferts

Budgétisées à **195,7 milliards FCFA** dans la LFI 2021, les dépenses de transferts se chiffrent à **193,7 milliards FCFA** dans PLFR 2021, soit une diminution de **2 milliards FCFA**.

Cette variation est essentiellement imputée aux crédits des opérateurs qui passent de **33,3 milliards FCFA** à **31,2 milliards FCFA**.

**Tableau n°29** : dépenses de transfert (*en millions FCFA*)

Crédits de paiement				
Titres et catégories	LFI 2021	LFR 2021	Ecart LFR 2021/LFI 2020	
			Valeur	%
<b>Titre 4. Dépenses de transfert</b>	<b>195 725</b>	<b>193 689</b>	<b>-2 037</b>	<b>-1%</b>
<i>dont:</i>				
<i>Dons Covid Sinopharm</i>	0	4 400	4 400	-
<i>Soutien des prix des produits pétroliers</i>	12 200	10 700	-1 500	-12%
<i>Dons fonctionnement</i>	2 802	2 802	0	0%
<i>Cotisations internationales</i>	8 202	8 202	0	0%
<i>Bourses</i>	48 660	48 660	0	0%
<i>Samu social</i>	1 400	1 400	0	0%
<i>Provision élections sénatoriales</i>	4 000	2 213	-1 787	-45%
<i>CNAMGS</i>	33 376	30 376	-3 000	-9%
<i>Part patronale</i>	13 524	13 524	0	0%
<i>Filets sociaux</i>	5 923	4 923	-1 000	-17%
<i>Personne âgée</i>	1 797	1 797	0	0%
<i>CNAMGS</i>	2 353	2 353	0	0%
<i>Gratuité des accouchement</i>	9 779	7 779	-2 000	-20%
<i>Institutions</i>	5 870	6 734	863	15%
<i>Autorités administratives indépendantes</i>	1 709	2 286	576	34%
<i>Inhumation et aides aux familles</i>	2 950	3 004	54	2%
<i>Hôpitaux</i>	12 907	12 907	0	0%
<i>dont Covid 19</i>	3 500	3 500	0	0%
<i>Prime d'assurance</i>	1 400	1 400	0	0%
<i>SOG.ATRA</i>	4 467	4 467	0	0%
<i>TRANS'URB</i>	4 500	4 500	0	0%
<i>Collectivités locales et administration déconcentrée</i>	18 995	17 819	-1 176	-6%
<i>Opérateurs et autres transferts</i>	33 286	31 819	-1 467	-4%

Source : DGBFIP.

## I.2.5 Les dépenses d'investissement

La loi de finances 2021 qui s'inscrit en droite ligne des orientations du Président de la République, Chef de l'Etat, ainsi que des engagements contenus dans la déclaration de politique générale du Premier Ministre, vise la poursuite de la rationalisation des programmes d'investissement en cours et de la mise en œuvre du Plan d'Accélération de la Transformation (PAT).

Aussi les dépenses d'investissement s'établissent-elles à **353,3 milliards FCFA** contre **483,4 milliards FCFA** dans la LFI 2021. Cette diminution de l'ordre de **130,1 milliards FCFA** s'explique par la contraction des ressources propres et des financements extérieurs.

**Tableau n°30** : dépenses d'investissement (*en millions FCFA*)

Crédits de paiement				
Titres et catégories	LFI 2021	LFR 2021	Ecart LFR 2021/LFI 2021	
			Valeur	%
<b>Titre 5. Dépenses d'investissement</b>	<b>483 418</b>	<b>353 310</b>	<b>-130 107</b>	<b>-27%</b>
Financements sur ressources propres	231 674	150 941	-80 733	-35%
Partenariats Public-Privé	2 000	0	-2 000	-100%
Projets sur dons		18 822	18 822	-
Projets sur fonds de concours	17 004	29 767	12 763	75%
Financements extérieurs	232 740	153 441	-79 299	-34%
Dépenses Covid		340	340	-

*Source* : DGBFIP.

## I.2.6. Les autres dépenses

Les autres dépenses enregistrent une réduction de **17,6 milliards FCFA** pour s'établir à **23,4 milliards FCFA**, soit une baisse de 43% par rapport au niveau prévu dans la LFI 2021. Cette variation est principalement imputable à la diminution des crédits destinés à la gestion du contentieux de l'Etat (- 7,7 milliards FCFA), ainsi que ceux liés aux coûts des plans sociaux liés à la restructuration des entreprises (- 10 milliards FCFA).

**Tableau n°31** : autres dépenses (*en millions FCFA*)

Crédits de paiement				
Titres et catégories	LFI 2021	LFR 2021	Ecart LFR 2021/LFI 2021	
			Valeur	%
<b>Titre 6. Autres dépenses</b>	<b>41 057</b>	<b>23 426</b>	<b>-17 631</b>	<b>-43%</b>
<b>Intérieurs-AJE</b>	<b>14 742</b>	<b>7 000</b>	<b>- 7 742</b>	<b>-53%</b>
Protocoles transactionnels	10 000	4 748	- 5 252	-53%
Condamnations pécuniaires	3 117	1 480	- 1 637	-53%
Séquestres	797	379	-419	-53%
Autres	828	393	-435	-53%
<b>Restructuration des entreprises</b>	<b>18 065</b>	<b>8 065</b>	<b>-10 000</b>	<b>-55%</b>
Coûts sociaux de restructuration	18 065	8 065	-10 000	-55%
<b>Divers</b>	<b>8 250</b>	<b>8 361</b>	<b>111</b>	<b>1%</b>
Dettes aux agents de l'Etat (Rappels)	3 000	3 000	-	0%
Autres contentieux	1 500	1 611	111	7%
Garantie de l'État sur PPP	3 750	3 750	-	0%

*Source* : DGBFIP.

### I.3 Les comptes d'affectation spéciale (CAS)

Les CAS retracent les opérations budgétaires financées au moyen des recettes particulières qui sont, par nature, en relation directe avec les dépenses concernées (article 55 de la LOLFEB).

Conformément aux dispositions de la loi organique n°017/2020 du 17 juillet 2020 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi organique n°020/2014 du 21 mai 2015 relative aux lois de finances et à l'exécution du budget, la loi de finances 2021 consacre dix (10) comptes d'affectation spéciale (CAS). L'ensemble de ces CAS s'équilibre en recettes et en dépenses, à **136,8 milliards FCFA** contre **134,9 milliards FCFA** en LFI 2021, soit une hausse de **1,8 milliards FCFA**.

**Tableau n°32** : équilibre des comptes d'affectation spéciale (*en millions FCFA*)

Intitulés des Comptes d'affectation	RECETTES				Ecart (LFR-LFI)
	LFI 2021		LFR 2021		
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	
Pensions	67 704	67 704	70 504	70 504	2 800
Prestations familiales	16 500	16 500	16 500	16 500	0
Promotion audiovisuelle et cinématographique	2 049	2 049	2 049	2 049	0
Promotion du sport	5 896	5 896	4 757	4 757	-1 138
Formation pour l'emploi	2 449	2 449	2 449	2 449	0
Service universel des communications électroniques	2 400	2 400	2 400	2 400	0
Valorisation du patrimoine de l'Etat et contrôle de la qualité des produits pétroliers	15 025	15 025	12 164	12 164	-2 861
Financement de l'habitat	7 787	7 787	7 787	7 787	0
Service public de l'eau et de l'électricité	7 950	7 950	7 950	7 950	0
Salubrité publique	7 200	7 200	10 246	10 246	3 046
<b>TOTAL</b>	<b>134 959</b>	<b>134 959</b>	<b>136 806</b>	<b>136 806</b>	<b>1 847</b>

*Source* : DGBFIP.

## II. OPERATIONS DE TRESORERIE ET DE FINANCEMENT

Les opérations de trésorerie et de financement retracent les charges et les ressources de financement et de trésorerie. Leur solde correspond à celui des opérations budgétaires, mais de signe contraire.

### II.1 Les charges de trésorerie et de financement

Les charges de financement et de trésorerie se chiffrent à **1.071,8 milliards FCFA** contre **637,9 milliards FCFA** dans la LFI 2021, soit une hausse de **433,9 milliards F CFA**. Cette augmentation s'explique par le recours au marché financier pour un montant de **404,3 milliards F CFA**.

**Tableau n°33** : charges de financement et de trésorerie (en millions FCFA)

Charges de trésorerie et de financement	LFI 2021	LFR 2021	Ecart LFI 2021/LFR 2020	
			Valeur	%
<b>Amortissement dette extérieure</b>	<b>217 935</b>	<b>635 271</b>	<b>417 336</b>	<b>191%</b>
<b>Emprunts extérieurs-courants</b>	<b>217 935</b>	<b>605 545</b>	<b>387 610</b>	<b>178%</b>
Bilatéraux	84 961	71 936	-13 026	-15%
Multilatéraux	68 970	65 605	- 3 365	-5%
Banques	64 004	63 755	- 250	0%
Marché international	-	404 250	404 250	0%
<b>Emprunts extérieurs-arriérés</b>		<b>29 726</b>	<b>29 726</b>	<b>0%</b>
Bilatéraux		1 408	1 408	0%
Multilatéraux		14 625	14 625	0%
Banques		13 692	13 692	0%
<b>Amortissement des prêts du secteur bancaire</b>	<b>288 165</b>	<b>286 904</b>	<b>- 1 261</b>	<b>0%</b>
<b>Intérieur-DGD</b>	288 165	286 904	- 1 261	0%
Emprunts intérieurs-courants	288 165	286 904	- 1 261	0%
Banques	33 383	52 583	19 199	58%
Moratoires	98 115	77 654	-20 461	-21%
Marchés Financiers	156 667	156 667	-	0%
<b>Autres amortissements</b>	<b>128 845</b>	<b>146 649</b>	<b>17 804</b>	<b>14%</b>
Instances Trésor de la période précédente	84 845	93 771	8 926	11%
Arriérés de TVA	44 000	44 000	-	0%
Arriérés intérêts Extérieurs		8 877	8 877	0%
<b>Prêts et avances</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>	<b>-</b>	<b>0%</b>
Fonds Souverain de la RG	3 000	3 000	-	0%
<b>Total</b>	<b>637 945</b>	<b>1 071 824</b>	<b>433 878</b>	<b>68%</b>

Source : DGBFIP.

### II.2 Les ressources de financement et de trésorerie

Les ressources de financement et de trésorerie se chiffrent à **1.421,6 milliards FCFA** contre **807 milliards FCFA** dans la LFI 2021, soit un accroissement de 76% rendu nécessaire par le contexte de crise liée à la pandémie du coronavirus. Cette augmentation résulte des tirages sur prêts programmes (+185,3 milliards FCFA) et des émissions de titres publics sur les marchés intérieur et international (+685,8 milliards FCFA).

**Tableau n°34** : ressources de financement et de trésorerie (*en millions FCFA*)

Ressources de trésorerie et de financement	LFI 2021	LFR 2021	Ecart LFI 2021/LFR 2020	
			Valeur	%
<b>Tirages</b>	<b>213 596</b>	<b>338 743</b>	<b>125 147</b>	<b>59%</b>
Tirages sur conventions en cours	213 596	153 441	-60 155	-28%
Tirages sur prêts programmes	-	185 302	185 302	-
<b>Emissions de titres publics</b>	<b>320 200</b>	<b>1 006 000</b>	<b>685 800</b>	<b>214%</b>
Emissions de titres publics sur le Marché international		495 000	495 000	0%
Emissions de titres publics sur le Marché intérieur	320 200	511 000	190 800	60%
<b>Financement bancaire</b>	<b>189 455</b>	<b>-</b>	<b>- 189 455</b>	<b>-100%</b>
Banques commerciales	189 455		- 189 455	-100%
<b>Financement non bancaire</b>	<b>83 789</b>	<b>76 836</b>	<b>- 6 953</b>	<b>-8%</b>
Accumulation des instances	83 789	76 836	- 6 953	-8%
<b>Total</b>	<b>807 040</b>	<b>1 421 579</b>	<b>614 539</b>	<b>76%</b>
<b>Solde des opérations de financement et de trésorerie</b>	<b>169 095</b>	<b>349 756</b>		
<b>Solde budgétaire global</b>	<b>- 169 095</b>	<b>- 349 756</b>		
<b>Solde net</b>	<b>-</b>	<b>-</b>		

*Source* : DGBFIP.

Fait à Libreville, le

Le Ministre de l'Economie et de la  
Relance

Le Ministre du Budget et des  
Comptes Publics

**Madame Nicole Jeanine Lydie  
ROBOTY épouse MBOU**

**Sosthène OSSOUNGOU NDIBANGOYE**